

# SOMMAIRE

## AMENAGER L'ESPACE PUBLIC

Proposition pour le réaménagement des anciennes prisons Saint-Paul / Saint-Joseph	2
Budget participatif : travaux de proximité (voirie et espaces verts)	4
Créer un réseau de liaisons vertes entre les quartiers	6

## AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Contributions sur la voirie et le mobilier urbain	8
Diagnostics en marchant	10
Un composteur géré par et pour les habitants du quartier	12
Micro implantations florales	14

## VALORISER LE PATRIMOINE

Safari découverte du patrimoine architectural	16
Promenades urbaines « Découvrir Vaise autrement »	18
Habillage artistique et participatif des silos à verre	20
À chaque saison, sa culture	22
Les petites histoires de la Croix-Rousse	24

## ANIMER LE QUARTIER

Éducation des jeunes à la citoyenneté	26
Carnaval de Gerland	28
Nuit du Musée, Nuit du quartier	30
Inviter à la convivialité et à la citoyenneté	32

## ASSOCIER LES HABITANTS

Café des bonnes nouvelles	34
Questionnaire préalable à la création de nouveaux marchés	36
Organisation d'un moment convivial en cœur de quartier	38
Les 7 du 7	40
Aménagement de la rue des Noyers	42

# AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC

## Proposition pour le réaménagement des anciennes prisons Saint-Paul / Saint-Joseph

Conseil de quartier Perrache-Confluence (2<sup>e</sup>)

Conserver et réhabiliter le patrimoine, mettre en valeur l'histoire du quartier.

### CONTEXTE

A l'automne 2008, la fermeture des prisons a été annoncée avec l'intention du ministère de la Justice, via la Préfecture, de démolir et de vendre le tènement des prisons à des promoteurs privés. Des voix s'élèvent pour défendre ces prisons comme un élément du patrimoine lyonnais et du quartier de Perrache. Au printemps 2009, le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) s'empare du dossier et organise un premier colloque sur la question.

### OBJECTIFS

La commission Urbanisme du conseil de quartier Perrache – Confluence s'est mobilisée pour préserver ce patrimoine et intégrer le projet d'aménagement dans la vie du quartier. L'enjeu était également d'informer sur les prisons en prenant en compte les relations habitants/prisons pour réussir un travail de mémoire.

### ACTIONS

#### ● Descriptif

Trois temps se sont succédés :

- la mobilisation contre la démolition ;
- la proposition d'alternatives ;
- l'implication dans le projet retenu.

### PARTENAIRES

Mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement - Archives municipales - des associations de sauvegarde du patrimoine - l'Université catholique de Lyon.



#### ● La mobilisation

La commission urbanisme du conseil de quartier Perrache – Confluence, accompagnée par un urbaniste, a impulsé une réflexion sur ce sujet. En septembre 2009, après un premier travail sur le Nord-Perrache, il a été jugé nécessaire « que soient préservés, au moins pour parties, les bâtiments actuels (intérêt patrimonial, historique, architectural, mémoire du quartier) et que soient étudiées les possibilités de reconversion... équipements publics, logements - en particulier étudiants - locaux d'activité, de création, de nouveaux espaces de vie sociale... ».

Afin d'informer largement la population, le conseil de quartier a organisé une réunion publique, le 22 juin 2009, avec la mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement aux Archives municipales avec l'intervention d'un chercheur à l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Rhône-Alpes. Cette rencontre a connu un grand succès (environ 150 participants) et un fort retentissement dans le quartier, mais aussi dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement et à Lyon. Toutes ces actions ont certainement contribué à infléchir la position de la Préfecture qui a lancé un appel à projets.

## ● Les propositions

Le conseil de quartier a décidé de participer, de manière citoyenne, à ce concours. Un projet d'aménagement, intitulé « Cité Perrache », préservant une partie importante des anciens bâtiments et proposant à la fois des logements privés et sociaux, des locaux d'activité en particulier artistiques, des commerces et des équipements publics, a été formalisé. Il était même suggéré que des locaux universitaires puissent être installés.

Douze projets ont été déposés. Le Préfet n'a retenu que ceux qui incluaient des investisseurs, quatre, dont celui de l'Université catholique et d'Habitat et Humanisme qui a été finalement choisi.

## ● L'implication

Ce choix a été bien accueilli par le conseil de quartier, d'autant qu'il a été obtenu que les futurs établissements soient ouverts sur le quartier pendant la journée, et que les équipements soient accessibles aux habitants : bibliothèque, cafétéria, salles...

Le site des anciennes prisons a pu être visité par la population à plusieurs reprises (journée du patrimoine, visite organisée par l'UCIL, visites à destination des membres de conseils de quartier).

Du groupe de travail initial sur le Nord-Perrache qui réunissait une douzaine de personnes, cinq à six ont continué à se réunir avec l'Université catholique pour le suivi des travaux.

Il est envisagé d'approfondir le travail d'information, de sensibilisation du public et de mémoire (réunion publique avec des spécialistes des Prisons, exposition).

## ● Conditions de réussite

S'il n'y a pas eu de contacts avec la Préfecture, en revanche, les relations et l'information ont été bonnes dès l'origine avec la mairie du 2ème arrondissement et avec l'Université catholique. Les contacts ne préexistaient pourtant pas avec l'Université catholique et une certaine réticence pouvait même exister chez certains dans la volonté de préserver une posture laïque. Même dans la phase où les habitants ont imaginé leur propre projet, des contacts ont été pris et des convergences de vues ont été établies.

Il existe une forte curiosité des habitants à l'égard des prisons qui ont marqué l'histoire du quartier, non sans une certaine méfiance. Pour beaucoup, cette réintégration du site dans la vie du quartier devait se faire en gardant la mémoire des lieux. La charge symbolique forte est ainsi un élément clé de la mobilisation.

Ce qui a donné du poids à la parole des habitants, c'est aussi la posture choisie : défense du patrimoine, mais

un patrimoine qui continue à vivre et à se transformer. L'équilibre entre mémoire et démolition/reconstruction est une voie constructive permettant le dialogue et l'amélioration des projets : c'est la même posture qui a été retenue pour le Marché-gare et pour le Port Rambaud.



## BUDGET

Pas de dépense engagée.



## CONTACTS / Personnes porteuses

Paul RAVEAUD  
Michel JOUARD

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

# AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC

## Budget participatif : travaux de proximité (voirie et espaces verts)

Conseils de quartier (4e)

Associer les conseils de quartier à la priorisation des investissements de proximité.

### CONTEXTE

Chaque année, les conseils de quartier participent à l'élaboration des budgets de voirie et d'espaces verts. Ils travaillent en lien avec la mairie d'arrondissement en se faisant le relais des demandes des habitants et en priorisant les projets.

### OBJECTIFS

L'objectif de la démarche est d'aménager l'espace public en utilisant l'expertise d'usage des citoyens. Le processus de décision est ainsi enrichi par la concertation avec les conseils de quartier qui participent à l'exercice de hiérarchisation des projets.

### ACTIONS

#### ● Descriptif

##### Le fonctionnement

Depuis début 2009, deux réunions sont organisées au printemps :

- une pour faire une liste de projets : ceux des conseils de quartier, ceux de la mairie du 4ème arrondissement ;
- une pour établir une liste de priorités après consultation des bureaux des conseils de quartier.

Le budget permet la réalisation d'une dizaine d'opérations par an en concentrant les crédits sur quelques opérations significatives.

Les initiatives viennent à la fois des membres des conseils de quartier et d'une écoute des habitants.



#### Les actions réalisées dans ce cadre

Les travaux qui font l'objet de cette concertation sont divers : création d'aires motos, places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite, élargissement de trottoirs, aménagements de places, végétalisation de l'espace public...

Un exemple : l'installation de toilettes sèches dans un square a fait l'objet d'une demande des habitants du quartier, ce qui a permis de réaliser une opération encore originale (deuxième cas dans le 4ème arrondissement). Le coût n'était pas négligeable car il était de 9 500 € (installation comprise). Le fait d'avoir été partie prenante de la décision et d'avoir eu accès aux informations techniques a permis aux habitants d'intervenir en amont. En effet, il y avait un écart entre ce que voulaient faire les techniciens et ce que pensaient les membres des conseils de quartier. Les utilisatrices (des mamans et des nounous principalement) ont été

interrogées et leurs avis ont finalement été retenus. Ce n'est donc pas seulement la question budgétaire qui est traitée mais également le suivi de la réalisation du projet.

### ● Conditions de réussite

Une telle démarche ne peut s'envisager qu'avec la volonté des élus et des services d'intégrer bien en amont les conseils de quartier dans l'exercice budgétaire. Les règles et contraintes, notamment financières, doivent être clairement posées et comprises. Enfin, le budget étant élaboré à l'échelle de l'arrondissement, il est nécessaire d'avoir une approche et une analyse des demandes de réalisations qui dépassent le périmètre de chaque conseil de quartier.

### ● Moyens d'évaluation

#### Le bilan

Il s'agit d'un bon exercice de priorisation qui amène à constater que tout n'est pas possible.

Les points positifs :

- le fonctionnement à l'échelle de l'arrondissement amène à concilier les demandes de quatre quartiers différents, ce qui se passe plutôt bien car chacun est pris en compte et les priorités retenues apparaissent justifiées ;
- prendre conscience des contraintes et réalités des projets (techniques et financières) ;
- permettre une adaptation des services à la démocratie participative ;
- enrichir la réflexion des élus ;
- contribuer à l'aménagement du quartier.



## BUDGET

Trois enveloppes budgétaires sont analysées et priorisées :

- une enveloppe Grand Lyon « voirie de proximité », comprise entre 200 000 et 250 000 € par an ;
- le FIC (Fonds d'Intervention Communale, enveloppe Grand Lyon) pour les petits travaux de voirie, à hauteur de 80 000 € par an ;
- une enveloppe « espaces verts » (Ville de Lyon), comprise entre 50 000 et 100 000 € par an.



## CONTACTS / Personnes porteuses

Yves LECUYER

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

# AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC

## Créer un réseau de liaisons vertes entre les quartiers

Conseils de quartier : Quartiers anciens, Point du Jour-Champvert-Jeunet, Colline des funiculaires, Ménival-Les Battières-La plaine (5<sup>e</sup>)

### CONSERVER ET RÉHABILITER LE PATRIMOINE, METTRE EN VALEUR L'HISTOIRE DU QUARTIER.

En 2003, l'ancienne voie du tram qui allait de Vaugneray à Fourvière est sauvegardée grâce à l'action du Comité d'Intérêt Local de Champvert, avec le soutien de la Ville. Le point de départ du projet porté par les quatre conseils du quartier du 5<sup>ème</sup> arrondissement : développer un réseau de liaisons vertes entre les parcs et les jardins de l'arrondissement. Dix ans plus tard, on compte plus de 2,3 km de voies vertes aménagées et balisées. Un réseau qui continue de s'étendre dans l'arrondissement et, au-delà, avec la création de liaisons entre le 5<sup>ème</sup> et le 9<sup>ème</sup> arrondissement.

### OBJECTIFS

Relier quartiers, parcs et jardins. Créer des chemins doux entre les quartiers pour les découvrir autrement. Penser le déplacement urbain autrement. Découvrir un arrondissement à pied, redonner de la place à la nature en ville. Créer du lien entre les secteurs, les quartiers, les habitants.

### PARTENAIRES

Mairie du 5<sup>ème</sup>  
Mairie de Lyon  
Grand Lyon  
Conseils de quartier du 9<sup>ème</sup>  
Association les Jardins du Château



### ACTIONS

#### ● Descriptif

- En 2003, un groupe de travail sous forme de commission des quatre conseils de quartiers du 5<sup>ème</sup> arrondissement s'attelle au projet de développer un réseau de voies vertes pour relier les parcs et jardins de l'arrondissement. Des habitants intéressés se joignent au groupe. Une première version du projet, sous forme de powerpoint, est présentée aux élus d'arrondissement. La Ville soutient le projet.
- Grâce à ce soutien, les conseils de quartier engagent, début 2005, une démarche de recueil de l'avis des habitants par le biais d'une exposition (3 grands panneaux illustrant le projet de réseau) présentée dans toutes les manifestations des conseils de quartier.
- En parallèle, des questionnaires sont réalisés et diffusés par les conseils de quartier pour affiner le projet. Les questions concernent les modes de déplacements, les habitudes des habitants et les effets d'aménagements dédiés sur les comportements futurs. Objectifs : la pertinence du projet et son appropriation par les futurs usagers. Un document de 4 pages permet également d'expliquer et de faire connaître le projet.
- Dans le même temps, les services techniques de la Ville et du Grand Lyon conduisent des études de faisabilité technique et financière (sécurisation des parcours, éclairage, aménagements des entrées et des carrefours, signalétique, etc.)

- Une fois engagée et validée par les élus de la Ville, la réalisation est conduite de manière progressive avec la participation constante des conseils de quartier, par exemple sollicités pour nourrir la signalétique des parcours (minutage des temps de trajet etc.). La commission inter-conseils de quartier exerce également une vigilance constante sur les cessions de parcelles dans le périmètre des projets d'itinéraires.

- De son côté, la Ville décide de jalonner d'œuvres artistiques le parcours allant au parc de la Garde. Depuis l'aménagement des premières voies, le conseil de quartier du Point du jour organise régulièrement des balades culturelles sur cette voie verte avec des animations.

- En 2013, le réseau comptait déjà 2,3 km de voies vertes, 6 chemins verts aménagés et 13 000 m<sup>2</sup> de surfaces vertes supplémentaires.

Liaison N°1: rue Sœur Janin / Chemin Vert

Liaison N°2: parc de la Garde / Chemin Vert / Impasse Bellemain / école de Champvert

Liaison N°3: rue des deux Amants/Parc des Hautes-feuilles

Liaison N°4: carrefour rue de Champvert / Chemin Vert

Liaison N°5 : avenue B.Buyer / Parc de la Mairie du 5e

Liaison N°6 : montée des Carriers / Fort de Loyasse

### ● Conditions de réussite

La patience autant que la persévérance sont indispensables dans la mesure où la réalisation concrète du projet exige du temps, dédié aux études ou lié aux difficultés rencontrées en matière de domanialité (la faisabilité peut se heurter à la réalité cadastrale, aux oppositions de co-propriétaires etc.). Les nombreux intervenants publics et privés, le montage financier, les contraintes juridiques et techniques génèrent des délais parfois éloignés du temps des habitants. En l'espèce, huit années auront été nécessaires pour voir émerger concrètement un premier réseau de voies vertes. Il a fallu être convaincus, convaincants, patients, tenaces pour que le temps du projet ne se transforme pas en sentiment de déception pour les habitants et les membres de conseil de quartier impliqués. La réussite de la démarche et son aboutissement exigent une véritable culture de la concertation entre tous les acteurs du projet : habitants, élus et techniciens, pour que la connaissance et l'expertise d'usage des habitants soient non seulement écoutées mais entendues. En 2014, le projet et le réseau continuent de se développer avec la liaison prochaine entre le parc de la Mairie et Champvert et des travaux sont en cours sur Ménéval et Battières, avec l'ambition de poursuivre l'itinéraire jusqu'à l'étoile d'Alaï.

### CONTACTS / Personnes porteuses

Patrick PAUPY,

Geneviève MALECOT,

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

## MOYENS

### Moyens techniques

- Supports de communication pour faire connaître le projet, recueillir l'avis des habitants, le faire vivre et partager : exposition, plaquette, questionnaires.
- Un apprentissage permanent des règles d'urbanisme pour aller du projet à sa réalisation dans l'espace public. Le noyau dur des conseillers de quartier a ainsi au fil des années acquis une certaine compétence technique dans le domaine, ce qui permet d'être mieux entendu par les élus et les services.

### Moyens humains

Les membres des 4 conseils de quartier du 5ème arrondissement, en particulier le noyau dur du groupe de travail inter-conseils de quartier, les habitants volontaires.

### Moyens financiers

Au-delà des moyens dédiés des conseils de quartier et des moyens alloués par la Ville pour réaliser les supports de communication nécessaires (exposition en particulier), la réalisation elle-même du projet est inscrite au budget de la ville de Lyon (aménagement urbain). Le budget d'investissement déjà consacré à la réalisation du réseau de voies vertes s'élève à environ 2 M€. Pour mémoire, la création de 300 mètres de voies vertes coûte environ 100 000 €.

## PROJETS/PERSPECTIVES

- Inscrire les réseaux de voie verte dans le PLUH pour lever les obstacles liés à la domanialité (espaces privés en particulier). Travailler de concert avec le Conseil du Développement du Grand Lyon, pour travailler à partir des enjeux d'agglomération.
- Faire connaître et vivre ce réseau par exemple à travers l'organisation d'animations dans le cadre de la semaine du développement durable chaque année.
- Poursuivre le développement du réseau sur l'arrondissement (Joliot-Curie-Battières / liaison jusqu'à l'Étoile d'Alaï) et créer un réseau de liaisons vertes inter-arrondissement entre le 5ème et le 9ème.
- Réaliser une nouvelle exposition pour répondre à ces ambitions nouvelles.



# AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

## Contributions sur la voirie et le mobilier urbain

Conseil de quartier Guillotière (7<sup>e</sup>)

Améliorer le confort et la sécurité des déplacements des piétons, notamment des personnes à mobilité réduite.

### CONTEXTE

Au cours des années 2000, le conseil de quartier constate des remontées négatives de la part de la population : dégradations, encombrants... A l'écoute des habitants, le conseil de quartier n'entend pas se limiter à relayer les reproches entendus mais souhaite faire des propositions d'amélioration.

Dans le même temps, le conseil de quartier observe l'évolution des pratiques de déplacements (marche, vélos...) et les enjeux de sécurisation qu'elle engendre (piétons, personnes à mobilité réduite...).

### OBJECTIFS

Émerge donc l'objectif d'améliorer le quartier, avec un point de départ modeste : faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, et par extension assurer une meilleure sécurité autour des déplacements piétons, en particulier aux carrefours. Rapidement, c'est l'ensemble des petits éléments du cadre de vie que le conseil de quartier a pris en compte, afin de faire remonter les problèmes et si possible obtenir de la ville de Lyon et du Grand Lyon des améliorations et des solutions dans les meilleurs délais. Au fil du temps, il a aussi pris l'initiative d'inventorier des éléments spécifiques du mobilier urbain, pour là aussi pointer d'éventuels manques et obtenir des aménagements.

### PARTENAIRES

La Compagnie Périphérique : troupe d'artistes de rue implantée dans le quartier.



### ACTIONS

#### ● Descriptif

Un noyau de quelques membres du conseil de quartier passe au crible, à minima une fois par an, toutes les rues du quartier, et relève tous les éléments susceptibles d'être améliorés. Ces relevés systématiques sont traduits à l'écrit par des tableaux très complets. Les réaménagements sont détaillés en 3 rubriques : réparations simples, aménagements de carrefours, modifications de voirie. Sous ces 3 items sont chiffrés les constats et les réalisations obtenues, en quantitatif et en pourcentage.

#### Des relevés de dysfonctionnements

Les relevés comprennent, secteur par secteur, rue par rue :

- des aménagements manquants dont ceux pour les personnes à mobilité réduite ;
- des propositions d'aménagements : abaissements de trottoirs, passages piétons, potelets...
- des problèmes divers : largeurs de trottoirs, stationnement...
- un inventaire des plaques de rues manquantes



Le conseil de quartier produit **des contributions thématiques**, au regard de l'évolution des pratiques (développement du vélo...), des demandes d'habitants (personnes âgées en demande de bancs publics...) et des relevés réalisés dans le quartier (stationnements sauvages, problèmes d'accessibilité...). Ces dossiers comprennent l'inventaire des équipements existants, mais aussi une analyse de la situation (usages, publics...) et des propositions :

■ en 2012, suite à un état des lieux, des propositions ont été formulées pour le stationnement des deux-roues : ajustements aux stations Vélo'v, efforts à poursuivre pour les arceaux...

■ toujours en 2012, un dossier sur les bancs publics a été constitué : état des lieux des bancs existants, descriptifs des types de bancs, de leur utilité et de leur ergonomie, analyse des manques, demandes d'aménagements complémentaires et priorisation, cartographie.

L'ensemble de ces documents (dossiers analytiques, inventaires, plans et photos...) est transmis à l'adjoint d'arrondissement compétent, qui joue un rôle de relais vis à vis des services techniques de la Ville de Lyon et du Grand Lyon. Des réunions avec eux ont lieu deux fois par an. Élus et représentants des services de la voirie sont souvent présents aux côtés des membres du conseil de quartier lors des visites de terrain. Dans ses rapports, le conseil de quartier distingue les petits dysfonctionnements, pour lesquels il attend des réponses rapides, et les problèmes plus importants, qui nécessitent travaux et investissements : sur ces derniers, les habitants se fixent 2 ou 3 priorités par an.

Globalement, les membres du conseil de quartier sont satisfaits de ce type de remontées d'information, et restent circonspects sur le système GRU de communication avec les habitants par Internet mis en place par la Ville. Mais une insatisfaction et des frustrations persistent quant aux taux et aux délais de réalisation.

Le conseil de quartier monte en compétence au fil du temps : les demandes d'aménagements de voirie relèvent maintenant d'un travail de mise à jour, et les personnes mobilisées ont pu produire des dossiers élaborés et plus globaux sur le cadre de vie.

### ● Conditions de réussite

Un noyau de personnes mobilisées et disponibles est indispensable aux yeux de l'équipe du conseil de quartier, même si celle-ci regrette par ailleurs qu'il soit difficile de mobiliser les plus jeunes.

## CONTACTS / Personnes porteuses

Georges ROBERT  
René MARCAND

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

Une bonne compréhension de la répartition des compétences entre les services et une meilleure connaissance des circuits et choix budgétaires sont souhaitées par le conseil de quartier, dans le souci de mieux cibler, de manière réaliste, les demandes d'aménagements ou d'investissements.

Le conseil de quartier relève qu'un travail d'information et de pédagogie serait nécessaire pour éviter incompréhensions ou frustrations : beaucoup d'habitants s'avèrent déçus quand les demandes n'obtiennent pas de réponses rapides. Cela mériterait des explications sur les choix et contraintes de la collectivité.

### ● Moyens d'évaluation

L'outil majeur est le tableau de bord annuel chiffré tenu par le conseil de quartier depuis 2009. Fin 2012, en moyenne, un tiers des demandes avait abouti à une réalisation. Ce tableau de bord est mis à jour en permanence.

Des suivis annuels (ou bi-annuels) sont également prévus pour les bancs publics et le stationnement des deux-roues (stations Vélo'v, arceaux vélos, aires motos/scooters).

## BUDGET

Pas de dépense engagée.



# AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

## Diagnostics en marchant

Conseil de quartier La Plaine-Santy (8<sup>e</sup>)

Rendre le cadre de vie plus agréable, régler les dysfonctionnements, faire du lien social et de la sensibilisation.

### CONTEXTE

Avant même la mise en place des conseils de quartier, en 1995, un groupe d'habitants se réunit pour se préoccuper de la vie de quartier. Face à la récurrence des tracas de proximité (tags, dépôts sauvages, plaques de rues manquantes, trous dans les trottoirs...), ils décident de faire des visites de repérage sur le terrain, pour transmettre les informations à la mairie d'arrondissement dans un premier temps. Petit à petit, cette démarche se structure : fiches de relevés des problèmes, présence d'élus lors de ces visites de terrain (diagnostics en marchant), intégration au dispositif GRU (Gestion de la Relation aux Usagers de la Ville de Lyon). En parallèle, des actions de sensibilisation à la propreté et au tri sont menées avec les acteurs du quartier.

### OBJECTIFS

Les diagnostics en marchant ont pour but de repérer tous les dysfonctionnements (petits ou gros) sur l'espace public (propreté, voirie...), avec plusieurs intentions : donner à voir à la ville les problèmes constatés, proposer des solutions, obtenir des actions de la Ville dans les meilleurs délais. Cela touche à la fois les petits aménagements de voirie ainsi que de nombreux points de propreté (épaves, encombrants à l'abandon...).

Sur le thème de la propreté, une campagne de sensibilisation et d'actions est menée chaque année au printemps : l'objectif premier est de rendre le cadre de vie plus agréable, mais aussi de créer du lien social et d'amener les habitants à prendre la main sur ces questions.

### PARTENAIRES

3 groupes scolaires  
le FCL pour le tournoi de football.



### ACTIONS

#### ● Descriptif

Les diagnostics en marchant sont organisés sur une petite distance (1 km environ), avec un petit groupe d'habitants du conseil de quartier (3 à 5) qui parcourt attentivement le trajet avec des élus et des techniciens de la Ville. Les habitants choisissent le parcours, ils connaissent les secteurs les plus difficiles ou réagissent à la demande des riverains.

Tous les dysfonctionnements sont repérés, notés, parfois photographiés. Les habitants rédigent ensuite des fiches détaillées avec la description des problèmes et des solutions proposées. La description précise des lieux est importante pour que les services puissent s'en saisir.

Au départ, les fiches étaient données aux élus d'arrondissement concernés (voirie, propreté). Désormais, elles sont transmises par le système GRU, directement en ligne vers les services (avec une répartition entre la Ville de Lyon et le Grand Lyon, souvent compétent sur les sujets concernés). La circulation de l'information et la réactivité des services s'en trouvent considérablement accélérées. Dans le cas d'affaires qui tardent à être réglées, les fiches sont relancées via l' élu référent en charge du cadre de vie en mairie d'arrondissement.

Les cas les plus difficiles sont ceux qui impliquent des acteurs privés : exemple de l'évacuation des eaux usées d'un immeuble par des tuyaux percés ou des eaux sales qui se répandent sur le trottoir. Pour intervenir, le service d'hygiène doit entrer en contact avec le

syndic ou le propriétaire. En proximité, les membres du conseil de quartier sont à même de faire ce lien.

Le conseil de quartier tient un tableau de bord de toutes les fiches et de la résolution des problèmes (classés en « affaires à suivre » et « affaires classées »). Le conseil de quartier constate souvent directement sur le terrain si le problème est traité ; le système GRU étant moins rapide pour signaler que le dossier est effectivement clôturé.

### Une campagne de sensibilisation à la propreté

Pour travailler sur la dimension sensibilisation des habitants, le conseil de quartier organise une campagne de propreté au mois de mai qui se déploie de plusieurs manières :

- la mise à disposition de bennes pour les encombrants, en proximité, pour toucher, notamment, les personnes qui ont du mal à se déplacer ;
- des actions de sensibilisation dans les écoles, parfois en compagnie de techniciens de la Ville avec du matériel et des brochures fournis par la Ville et le Grand Lyon (jeux autour d'objets à jeter avec plusieurs sacs à tri) ;
- des actions de sensibilisation dans les copropriétés, qui permettent de tisser des liens avec les gardien-ne-s d'immeuble, qui deviennent des relais d'informations à leur tour (via brochures et sacs de tri fournis par la Ville) ;
- des animations autour du tri avec les enfants lors du tournoi de foot de Pâques au Clos Layat, 1 500 participants.



### CONTACTS / Personnes porteuses

Bernard JOIGNETTE

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

### ● Conditions de réussite

Pour les diagnostics en marchant, une bonne préparation est indispensable : connaître et repérer les secteurs - être bien identifié par la population qui fait remonter des problèmes (« nous sommes un trait d'union avec la population »).

Il est aussi important de construire une relation de confiance avec les élus, pour travailler dans une bonne ambiance. En amont, il est nécessaire de constituer un groupe d'habitants soudés, « en symbiose » : ce groupe compte 25 inscrits, 7 ou 8 personnes qui se mobilisent régulièrement, dont 2 ou 3 jeunes.

Pour les interventions dans les écoles, il est nécessaire d'être en capacité d'intervenir avec les enfants, ce qui n'est pas simple et nécessite souvent une formation spécifique.

### ● Moyens d'évaluation

L'essentiel est la réactivité des services. Le cas le plus exemplaire est le suivant : à l'issue d'un diagnostic sur une distance parcourue de 1 km, 40 dysfonctionnements ont été notés, et 25 résolus dans un délai 3 semaines.

Plus globalement, selon le tableau de bord du conseil de quartier : 179 fiches ont été rédigées depuis fin 2011, 90 % des problèmes résolus.

On peut mesurer l'impact de la démarche aux réactions des habitants : certains signalent au passage leurs propres observations, voire se joignent au groupe des diagnostiqueurs.

### BUDGET

Pas de dépense engagée.

# AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

## Un composteur géré par et pour les habitants du quartier

Conseil de Quartier Voltaire/Part-Dieu (3<sup>e</sup>)

À l'occasion d'une réunion de la commission environnement du conseil de quartier, fin 2012, une habitante du quartier émet l'idée qu'un composteur serait un projet intéressant pour impliquer les membres. Plusieurs expériences étaient en cours dans le Grand Lyon. Avec l'aide d'une association spécialisée dans le domaine, Les Compostiers, le conseil de quartier engage des démarches afin de trouver un lieu, des habitants intéressés par le projet et prêts à s'engager dans sa réussite, et un financement.

### ACTIONS

#### ● Descriptif

Le projet d'installation d'un composteur de quartier s'est élaboré en plusieurs étapes :

- Recherche d'un lieu : les membres du conseil de quartier ont participé aux réunions de concertation organisées par la mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement à l'occasion du réaménagement du stade vert Simone Prelle et ont pu, à cette occasion, faire part de leur projet et solliciter un espace pouvant accueillir le composteur.
- Recherche d'habitants intéressés : pour faire découvrir aux habitants le projet de composteur et pour identifier le nombre de personnes potentiellement intéressées, une première réunion a été organisée par le conseil de quartier. Annoncée via une campagne d'affichage

### PARTENAIRES

**Partenaires projet :** Les Compostiers, Cobois  
**Partenaires financiers :** Ville de Lyon et Grand Lyon



intense dans les halls d'immeuble dans un périmètre de 300 mètres autour du composteur, en plus d'une communication sur le blog du conseil de quartier et sur les réseaux sociaux, cette rencontre était co-animée par les Compostiers pour répondre aux craintes liées au projet : odeurs, nuisibles, bonnes pratiques, etc. À son issue, une vingtaine d'habitants résidant dans le périmètre du lieu pressenti pour son installation se sont montrés intéressés par le projet.

- D'autres réunions ponctuelles à la faveur de l'avancée des travaux et de l'évolution du projet ont été ensuite organisées. Dans l'intervalle, les habitants volontaires étaient tenus informés par mail.
- Recherche et aménagement du site : l'installation du composteur de quartier a été discutée avec la mairie du 3<sup>e</sup> et la direction des Espaces verts qui avait la charge d'aménager l'espace Simone Prelle. L'échange bien en amont a permis d'anticiper les travaux d'aménagement du site.

- Recherche de financement : le conseil de quartier a répondu à l'appel à projets en faveur des initiatives des conseils de quartier (APICQ) proposé par la ville de Lyon afin d'obtenir un financement.
- Construction et installation : le conseil de quartier a travaillé avec Cobois, une association du 3e arrondissement spécialisée dans le travail du bois, qui a accepté de construire les bacs à compost. L'opération financée dans le cadre de l'APICQ aura aussi été l'occasion d'échanges de savoirs : Cobois a ainsi accepté de construire les bacs en échange d'une formation à la pratique du compostage dispensée par les Compostiers qui ont par ailleurs fourni les plans pour réaliser les bacs. L'APICQ a permis l'indemnisation des Compostiers.
- L'installation a eu lieu le 14 décembre 2013 et la première permanence s'est tenue le mardi 7 janvier 2014.
- Depuis les permanences sont organisées tous les mardis de 19h à 20h, et tous les mercredis hors vacances scolaires de 16h30 à 17h30. Elles sont organisées grâce aux habitants qui s'inscrivent sur Internet pour les animer chaque semaine.
- En matière de bilan, chaque mardi une trentaine de personnes viennent composter conformément aux estimations initiales. Au-delà de ce nombre, de nouveaux bacs de récupération seraient nécessaires pour permettre au compost de mûrir dans des conditions optimales.

### ● Conditions de réussite

- Depuis l'idée jusqu'à la mise en œuvre concrète du projet, il était indispensable d'évaluer sa faisabilité technique et financière et surtout de déterminer dans quelle mesure il répondait à une attente et à des besoins propres aux habitants du quartier. Au-delà, la mobilisation des habitants dans la durée est un élément primordial à surveiller et entretenir. Enfin, pour des questions de responsabilité, il a finalement été décidé de constituer une association porteuse Vol' terre (ce qui a nécessité 3 mois).

### ● Moyens

#### Moyens humains

- Suivi de projet : l'association Les Compostiers suit le projet de composteur et conseille le conseil de quartier.
- Chaque semaine, une permanence est tenue par deux habitants impliqués dans le projet, membres du conseil de quartier ou non.

### CONTACTS / Personnes porteuses

Xavier ISEULT

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

### Moyens techniques

- L'installation d'un composteur nécessitait un espace ouvert de 10 m<sup>2</sup> environ, de deux bacs d'une contenance de 1,2 à 1,5 m<sup>3</sup>.
- Un bac est dédié au compost en cours de maturation et un autre dédié à la matière sèche nécessaire pour l'aération du composteur.
- Du petit matériel pour procéder à l'entretien du composteur (fourche, Brass'Compost pour aérer le composteur plus facilement).
- L'espace devait être clos (clôture entourant les bacs à compost, porte pour accéder aux bacs).

### Moyens financiers

- Enveloppe d'environ 5 000 € pour l'ensemble du projet, couvrant l'intervention des Compostiers, la fabrication des bacs, l'installation et la formation des habitants à la gestion d'un composteur.

### PROJETS/PERSPECTIVES

- Une seconde permanence a été créée le mercredi après-midi
- Une troisième permanence est envisagée le week-end, sans doute le dimanche midi.
- Quelques difficultés techniques, liées en partie au succès du projet, apparaissent : la disponibilité du broyat de bois (les copeaux utilisés ne sont pas assez denses pour permettre une bonne oxygénation du compost).



# AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

## Micro implantations florales

Conseil de quartier Villette Paul Bert (3<sup>e</sup>)

Une idée originale pour fleurir le quartier, une envie des habitants déterminante sur la pérennité des plantations.

A l'entrée de Lyon, du côté du quartier Villette - Paul Bert, est installé un panneau « Lyon Ville Fleurie », ce qui a fait réagir un habitant du quartier qui trouvait la rue Paul Bert peu fleurie. Devant l'impossibilité d'installer des vasques fleuries dans la rue, l'idée de mettre en place des micros implantations florales (MIF) a émergé, avec la volonté d'embellir le quartier pour une ville vraiment fleurie mais aussi pour créer du lien entre les habitants de la rue.

### OBJECTIFS

Au-delà de la volonté esthétique de fleurir le quartier, l'action visait également à travailler sur le lien social dans ce quartier, relativement commerçant et animé. Il s'agissait donc de proposer une action visible et ludique, qui permette à chacun de s'impliquer concrètement dans la vie de son quartier et de pouvoir bénéficier de cette participation au quotidien pour le plaisir des yeux.

### ACTIONS

#### ● Descriptif

L'action a été construite et mise en œuvre en étroite collaboration avec les services de la ville (Espaces verts) et l'élue en charge du conseil de quartier, 14 emplacements ont été identifiés sur le long de la rue Paul Bert à proximité de la place Sainte-Anne. Certains emplacements sont devant un commerce, un immeuble, une école mais tous se situent dans des micros espaces

### PARTENAIRES

Les services des Espaces verts, les services du Grand Lyon en charge de la voirie et la mairie d'arrondissement.



« délaissés » ou susceptibles d'être valorisés sans gêner le déplacement des piétons et le nettoyage des trottoirs. Une fois les emplacements identifiés, les services du Grand Lyon en charge de la voirie ? sur ce secteur ont réalisé ou repris les trous dans la chaussée pour permettre la plantation.

Ensuite, les plantations ont été organisées sur deux journées (printemps et automne 2013) toujours en lien avec le service des Espaces verts, qui fournit les plantes et le terreau. Un soir de semaine, une quinzaine de personnes s'est regroupée pour faire des compositions de 3-4 fleurs différentes par trou et pour partager un temps convivial.

Sur chaque emplacement, des affiches ont été installées pour informer sur la démarche (affiches réalisées et plastifiées par un membre de conseil de quartier).

Pour inviter les habitants aux journées de plantations, l'information a principalement été diffusée via les différents réseaux de quartier (conseil de quartier, association de commerçants, mairie...). En revanche, la mobilisation est restée trop faible pour les journées de plantations mais aussi sur l'entretien des micros implantations florales, qu'il faut à minima arroser. Par ailleurs, au-delà de cet aspect, le respect par les gens du quartier ou de passage reste problématique (arrachage, déchets...).

Sur la dimension logistique et technique, l'action (identification des emplacements, préparation des trous, réalisation des plantations) est une réussite avec un travail entre les habitants, le service des Espaces verts et la mairie.

Sur la dimension citoyenne, il paraît indispensable d'approfondir le travail pour mobiliser plus largement sur les plantations et leur entretien. Les aspects information, sensibilisation et mobilisation sont donc à anticiper et consolider.

### ● Conditions de réussite

L'implication d'un habitant (membre de conseil de quartier et de l'association des commerçants) a été déterminante pour la réussite du projet mais aussi pour le suivi des plantations.

La sensibilisation et la mobilisation en amont, insuffisantes, n'ont pas permis de créer un réel portage collectif. Il paraît important pour renforcer cette dimension du projet pour une action réussie ; quelques idées ont déjà fleuri : un avancement par étape (quelques trous à la fois), des emplacements plus particulièrement mis en valeur pour communiquer sur la démarche, des MIF parrainées par une école, un commerçant, un habitant...

L'information des services de nettoyage est également nécessaire pour que les cantonniers du quartier soient parties prenantes de la démarche.

### ● Moyens d'évaluation

- le nombre de personnes mobilisées pour le portage du projet
- le nombre de personnes présentes pour les journées de plantation
- le niveau d'entretien / dégradations des MIF

### BUDGET

Repérage des emplacements et réalisation des trous : service des Espaces verts (VDL) et du Grand Lyon en charge de la voirie - pas de frais.

- Fourniture des plantes et du terreau par le service des Espaces verts (VDL).
- Pot pour les journées de plantations fourni par la mairie d'arrondissement.



### CONTACTS / Personnes porteuses

Jean-François BEL  
Brigitte COURVIL

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

# VALORISER LE PATRIMOINE

## Safari découverte du patrimoine architectural

Conseil de quartier Voltaire-Part-Dieu (3<sup>e</sup>)

Découverte dynamique et interactive du patrimoine architectural par les habitants du quartier.

### CONTEXTE

Le quartier de la Part-Dieu regorge de spécificités peu connues : statues d'art contemporain, projets architecturaux avant-gardistes, aménagements illustratifs d'une vision urbaine, etc. Il se trouve aujourd'hui à un point de basculement de son histoire urbaine du fait des différents projets et travaux en cours.

C'est l'envie de partager et faire découvrir ces éléments significatifs du quartier qui a poussé la commission culture à se lancer en 2011 dans l'organisation de déambulations proposées au grand public à l'occasion des journées du patrimoine.

Ce qui a fait naître ce projet, c'est aussi une rencontre : celle d'une des membres de la commission culture avec une compagnie de théâtre de rue du quartier : la Compagnie Périphérique. L'idée de déambulations théâtralisées émerge alors et remporte un franc succès au sein de la commission culture, qui se lance dans l'aventure. La motivation : faire découvrir les centres d'intérêt du quartier de manière spectaculaire et conviviale.

### OBJECTIFS

L'ambition poursuivie est celle de donner du sens à l'architecture et à l'urbanisme de ce quartier, via le théâtre et une guide conférencière en 2013. L'intervention de la troupe de théâtre rend la visite ludique et facilite l'appréhension des éléments par tout à chacun, enfant comme adultes. C'est aussi en soi un véritable moment de convivialité, de bonne humeur et de rencontre dans ce quartier très tertiaire et minéral. Une façon de mettre de l'humain au milieu de toute cette agitation et des travaux en cours !

Véritables spectacles, ces « safaris-découverte » participent de la vie culturelle du quartier. En 2013, le safari était ainsi l'un des 4 spectacles annuels organisé par la commission culture dans le cadre de leur programme « 4 saisons ».

### PARTENAIRES

La Compagnie Périphérique : troupe d'artistes de rue implantée sur le quartier.



### ACTIONS

#### ● Descriptif

Le « safari découverte » est une déambulation pédagogique et récréative. La première déambulation-théâtre est créée en 2011 autour d'éléments architecturaux remarquables tels que la bourse du travail, la Mairie (rénovée) ou les archives. En 2012, le circuit invite le public à découvrir des statues d'art contemporain de la Part-Dieu, toujours guidé par la troupe d'artistes. Elle remporte un franc succès. Le « safari urbain » est créé en 2013 et pour cette édition originale centrée sur l'urbanisme d'hier et de demain, un accompagnement à deux voies est imaginé : une guide professionnelle intervient aux côtés de la troupe de théâtre pour proposer une approche pédagogique et faciliter l'appréhension des spécificités architecturales et urbaines (bâtiment suspendu du Grand Lyon, passerelles urbaines, Auditorium ...).



Chaque année, le thème est différent et fait donc l'objet d'une nouvelle création par la compagnie de théâtre. Deux thèmes sont choisis « de manière démocratique » par la commission culture pour être proposés à la compagnie, en lien avec des lieux ou des éléments remarquables du quartier identifiés par un premier repérage de la commission. Un dialogue entre la commission et le responsable de la compagnie permet de valider le thème retenu. Un critère fondamental et respecté par tous : que ce thème suscite l'inspiration et la créativité des artistes ! Ainsi, carte blanche est laissée aux artistes sur l'écriture et la mise en scène.

La commission se charge ensuite de toute la dimension communication (réalisation des affiches, contacts presse, invitations officielles) et de la logistique (impressions, mise à disposition d'une salle pour les artistes à proximité du parcours) avec le soutien de la mairie. Les tracts sont diffusés par chacun des membres de la commission (immeubles, commerces...).

Le jour J, chaque déambulation (3 à 4 passages sur la journée) regroupe 60 à 70 personnes, dont certaines qui s'ajoutent en cours de route, attirées par cette visite pas comme les autres !

### ● Conditions de réussite

La rencontre entre les initiateurs et les artistes du quartier, la confiance réciproque et la bonne entente sont très importantes pour réussir à avancer ensemble sur ce projet.

La troupe de théâtre propose des interventions qui interpellent le public, l'invitent à participer dans une approche pleine d'humour qui fait aussi toute la qualité de la proposition.

Du côté de la commission culture, une grande vigilance est donnée pour permettre à chacun de s'exprimer et de s'impliquer avec comme moteur principal le plaisir. La commission réunit 30 inscrits qui ne sont pas tous toujours là en même temps. Des comptes-rendus sont donc systématiquement envoyés à tous pour « maintenir le lien » et permettre de raccrocher les wagons. Le travail de groupe, la synergie entre les membres sont des éléments importants de réussite. Lors des temps d'échange, toutes les idées sont écoutées et considérées, même les plus farfelues ! Le groupe est porteur de beaucoup de potentiels et c'est en se mettant ensemble qu'on arrive à construire de belles choses !

## CONTACTS / Personnes porteuses

Antonia BLEY

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

Enfin, le relais efficace de la mairie (élus et services administratifs) pour la logistique, est un des autres éléments indispensables à la bonne réussite de cette action. L'inscription de l'événement dans le programme officiel des journées du patrimoine est un atout supplémentaire.

### ● Moyens d'évaluation

A chaque édition, 150 à 200 participants sur la journée. Ces visites drainent un public diversifié, habitants du quartier ou d'ailleurs et passants de tout âge. Les réactions sont en général enthousiastes et positives.

## BUDGET

En 2011 et 2012, c'est la totalité de l'enveloppe du conseil de quartier qui a été dédiée à ce projet, soit 1 500 €. En 2013, le safari découverte a été intégré à un projet plus large de la commission proposant d'organiser 4 spectacles sur l'année (un par saison) à l'échelle du quartier. Pour ce projet global, la commission a obtenu un financement de 3 550 € (via l'appel à projet en faveur des initiatives des conseils de quartier APICQ - Ville de Lyon) qui a permis de financer les 4 spectacles, dont le safari.

L'investissement humain des membres de la commission est aussi à prendre en compte.



# VALORISER LE PATRIMOINE

## Promenades urbaines « Découvrir Vaise autrement »

Conseil de quartier  
Vaise-Industrie-Rochecardon (9<sup>e</sup>)

Faire mieux connaître le quartier aux nouveaux et anciens habitants, leur donner envie de le parcourir.

### CONTEXTE

L'idée de réaliser un livret de promenades urbaines est venue d'une personne membre de longue date du conseil de quartier et amatrice de randonnées pédestres. Dans beaucoup de communes sont mis à disposition des livrets de balades permettant de découvrir l'histoire et le patrimoine local de manière simple et accessible : de là est née la volonté d'en réaliser un pour le quartier. L'idée proposée séduit une dizaine de membres du conseil de quartier qui se rassemble pour créer la commission patrimoine du conseil de quartier. La première action des membres de la commission a été de constituer un dossier pour répondre à l'appel à projets en faveur des initiatives des conseils de quartier (APICQ). Le feu vert leur est donné en novembre 2011 lorsqu'ils obtiennent un financement pour la réalisation de ce guide pas comme les autres, puisque fait par les habitants, pour les habitants !

### OBJECTIFS

Ce guide est destiné à faire connaître l'histoire du quartier de Vaise et à donner envie de s'y promener. Il est destiné aux nouveaux habitants, mais peut tout aussi bien intéresser les anciens pour (re)découvrir le quartier. Ancien quartier industriel, Vaise était un quartier tombé en déshérence et n'était pas souvent perçu comme un quartier agréable. C'est pourtant un quartier plein de ressources et important dans l'histoire de la ville qui fut notamment le premier lieu d'implantation humaine. Faire connaître son histoire, c'est aussi participer à redorer l'image du quartier.

### PARTENAIRES

L'association des Amis de Vaise - l'association des Retraités de la Rhodiaceta - ainsi que des personnes de la DRAC, de l'Université Lyon 2 et du Musée de l'Armée.



### ACTIONS

#### • Descriptif

Le guide réalisé par le conseil de quartier propose trois circuits de découverte et un livret historique illustré. Il invite ainsi à arpenter le quartier au fil de l'histoire, du néolithique à l'époque industrielle et contemporaine en passant par le moyen-âge. Des zooms sont réalisés sur certains sites ou éléments jugés remarquables par les habitants membres de la commission patrimoine. Beaucoup de ressources écrites et documentaires existent concernant l'histoire de ce quartier. Les membres de la commission ont mené ensemble un travail de recherche documentaire en arpentant les archives et bibliothèques, mais aussi en allant recueillir des témoignages et compléments d'informations auprès des associations locales et d'institutions telles que la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ou l'Université Lyon 2.

Le produit final est le fruit d'une écriture collective. Pour rédiger ce livret, le travail a été partagé et finement coordonné : trois groupes de trois personnes en charge par sous-quartier de la collecte de données, de l'écriture, de l'harmonisation et de la finalisation, en lien avec la graphiste. Le tout réalisé en une année, durant laquelle l'implication bénévole de chacun a été importante et où il a fallu réussir à maintenir la dynamique, par delà les variations de disponibilité ou de motivation. Défi relevé avec succès !

### ● Conditions de réussite

- Les rencontres en amont de partenaires, institutionnels ou particuliers, susceptibles d'apporter informations et aide (DRAC, Université, associations diverses), ont été nécessaires. Ces personnes ont eu un rôle de garant intellectuel sur le contenu historique du guide.
- L'appui et l'aide constante de l'élue référente du conseil de quartier sur ce projet ont été essentiels pour faciliter l'accompagnement administratif.
- Enfin, la patience et la disponibilité de la graphiste, qui a pris le temps d'échanger avec les membres de la commission pour structurer la maquette, ont été indispensables.

### ● Moyens d'évaluation

Les 400 brochures imprimées début 2013 ont été mises à disposition en mairie. Le stock a été épuisé en quelques semaines à peine. Le conseil de quartier a reçu des nouvelles demandes à l'occasion des Journées du Patrimoine et aurait souhaité pouvoir en diffuser aussi dans les écoles, en médiathèque... Il semble donc que ce guide pour « découvrir Vaise autrement » rencontre un réel succès. La commission patrimoine espère avoir la possibilité d'en rééditer l'an prochain. Ce projet été le point de démarrage de la commission patrimoine et a permis de créer une vraie entente et même parfois des liens d'amitié entre des personnes qui ne se connaissaient pas au départ. C'est aussi ça la vie d'un conseil de quartier !

### CONTACTS / Personnes porteuses

Anne-Marie CUBAUD

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier



### BUDGET

5 000€ permettant de financer le travail de mise en page et l'impression (tirage à 400 exemplaires) – financement dans le cadre de l'appel à projets en faveur des initiatives des conseils de quartier (APICQ).



# VALORISER LE PATRIMOINE

## Habillage artistique et participatif des silos à verre

Conseil de quartier Mutualité-Moncey-Préfecture (3<sup>e</sup>)

Créée en 2012 par deux jeunes lyonnais passionnés par l'art urbain et par leur ville, l'association Ploubelle la Ville croise la route du conseil de quartier Mutualité-Moncey-Préfecture par l'intermédiaire du Maire du 3<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon. Des liens étroits se nouent entre les projets portés par l'association et l'ambition du conseil de quartier d'embellir le cadre de vie à partir d'une démarche participative. Cette volonté commune se formalise dans le cadre d'un Appel à Projet en faveur des Initiatives des Conseils de Quartier (APICQ) en 2013. Le projet vise à transformer les silos à verre, première génération, en objets artistiques de façon à encourager leur utilisation et permettre leur intégration harmonieuse au paysage urbain. La démarche retenue intègre deux éléments de méthode : chaque peinture sera conçue, approuvée et réalisée par les habitants du quartier avec un accompagnement professionnel ; les œuvres seront en cohérence avec le secteur où elles se trouvent (histoire, topographie, architecture, etc.).



### PARTENAIRES

Grand Lyon  
Mairie de Lyon  
Mairie du 3<sup>ème</sup> arrondissement  
Association Ploubelle la Ville  
Centre social Bonnefoi  
Déborah Kim, artiste-peintre  
École de peinture Françoise Carrier

### OBJECTIFS

Embellir le paysage urbain avec les habitants et les acteurs du quartier à travers la création collective artistique sur du mobilier urbain. Créer du lien entre les habitants, et les acteurs du quartier au cours de cette démarche commune. Proposer une opération originale de sensibilisation à la préservation de l'environnement et au tri des déchets. Mettre en valeur le patrimoine historique, culturel et architectural du quartier. Encourager les talents locaux en s'inscrivant dans la tradition lyonnaise de l'art urbain (fresques, murs peints, etc.).

## ACTIONS

### ● Descriptif

- Habillage artistique et participatif de 6 silos à verre sous l'égide d'une artiste.
- Avant d'initier un APICQ avec le conseil de quartier, l'association Ploubelle la Ville a réalisé un "chantier test" grâce à la Mairie du 3ème arrondissement. L'intervention a permis de "faire peindre", par les habitants du secteur, les jardinières de la place Ballanche. C'est à partir de ce chantier participatif que s'est formalisée la méthodologie : faire faire par les habitants et les acteurs du quartier sur la base d'un cahier des charges précis. Il ne s'agit pas de créer des œuvres artistiques sur du mobilier urbain, mais de fabriquer une réponse artistique à la réalité du lieu : vie et histoire de quartier, noms des rues, etc. De sorte que l'œuvre entre en cohérence avec le site où elle s'exprime. Cette démarche a été menée en étroite partenariat avec le centre social Bonnefoi, l'association des commerçants, les habitants du quartier, et l'artiste Déborah Kim.
- C'est à partir de cette première expérience conclue le 30 septembre 2013 par une inauguration en présence du Maire de Lyon, du Maire du 3ème arrondissement, et de son adjoint à la culture, que le projet a ensuite été construit et présenté dans le cadre de l'APICQ.
- La démarche participative est coordonnée par l'association Ploubelle la Ville et le conseil de quartier. Le centre social Bonnefoi s'est à nouveau impliqué dans le projet, rejoint par l'école de peinture Françoise Carrier.
- Lorsqu'un travail préparatoire est nécessaire (réalisation de pochoirs par exemple), des ateliers sont organisés les soirs de semaine au centre social. La réalisation des peintures sur site s'effectue en fonction de la disponibilité des volontaires. Chaque projet est conçu et discuté par les participants (une dizaine de personnes en moyenne) en fonction de la vie et de l'histoire du quartier.
- Les volontaires ont été "recrutés" à l'occasion d'une opération de porte-à-porte auprès d'habitants dont les coordonnées ont été fournies par les structures partenaires et/ou implantées dans le quartier, essentiellement centre social et bibliothèque. Cette démarche d'explication et de communication de proximité aura nécessité la mobilisation de deux membres de l'association sur trois soirées.

### CONTACTS / Personnes porteuses

Maxime FANDOS

Fiche rédigée avec la participation des membres de conseils de quartier

### ● Conditions de réussite

La confiance des élus, l'implication de tous les acteurs du quartier, l'accompagnement professionnel d'une artiste, le soutien actif des acteurs locaux (centre social Bonnefoi en particulier) ont constitué des conditions indispensables à la réussite du projet. Si aujourd'hui l'action est unanimement saluée, il a fallu à ces différents acteurs faire preuve d'une certaine audace tout en offrant des garanties solides.

## MOYENS

### Moyens humains

#### Coordination du projet :

Association Ploubelle la Ville et conseil de quartier  
Habitants du 3ème arrondissement  
Trois bénévoles du centre social Bonnefoi  
Enfants utilisateurs du centre social  
Directrice et élèves de l'école de peinture du quartier  
Déborah Kim, artiste-peintre

### Moyens techniques

Locaux du centre social. Pochoirs, bombes et tubes de peinture, feutres, pinceaux, équipements de protection (blouses, gants, etc.).

### Moyens financiers

1726 euros pour 6 silos (matériel de peinture, pochoirs etc.) financés par la Ville de Lyon dans le cadre d'un APICQ.

## PROJETS/PERSPECTIVES

En Mai 2014, deux silos à verre sont terminés. Le chantier se poursuit à son rythme en fonction des disponibilités des habitants et des acteurs locaux. Saluée unanimement, l'initiative a vocation à être essaimée ailleurs.



# VALORISER LE PATRIMOINE

## À chaque saison, sa culture

Conseil de quartier Voltaire - Part Dieu (3<sup>e</sup>)

### CONTEXTE

Après l'organisation de deux spectacles avec le Centre d'Art Vivant qui achèvent de convaincre le conseil de quartier de poursuivre l'organisation d'actions culturelles, le conseil de quartier, décide, fin 2012, de développer un programme annuel d'animation du quartier. Conçu autour de la volonté de proposer des initiatives accessibles pour tous autant que de qualité, le projet prend la forme d'un événement distinct par saison sur des sites différents.



### OBJECTIFS

Animer le quartier en proposant des spectacles accessibles à tous autant qu'exigeants ; faire connaître et vivre des sites peu ou mal connus des habitants du quartier ; mettre à l'honneur une culture du plaisir et un plaisir de la culture qui se partage avec tous, à tous les âges et quelque soit sa condition ; promouvoir les talents locaux.

### PARTENAIRES

Mairie du 3<sup>ème</sup> arrondissement  
Centre d'Art Vivant, Compagnie le Chariot de Thespis  
Compagnie Périphériques  
Musée des Moulages Université Lumière  
Un guide patrimoine et urbanisme professionnel  
Maison pour tous  
Musiciens locaux  
Commerçants du quartier

### ACTIONS

#### ● Descriptif

- Un événement culturel par saison
- Lieux : Musée des Moulages (pour le faire connaître et le faire vivre) ; parc Caplan - La Buire (pour que les habitants l'investissent) ; quartier de la Part-Dieu (spectacle déambulatoire et pédagogique sur la connaissance de l'architecture singulière du quartier) dans le cadre des journées du patrimoine ; Maison pour tous (spectacle musical de talents locaux).

■ En février, *Le Doré*, pièce de théâtre au Musée des Moulages : une pièce de théâtre librement inspirée du film de Werner Herzog « Aguirre, la colère de Dieu » qui raconte la fièvre de l'or avec des artistes professionnels (Les Roues Libres de la compagnie Le Chariot de Thespis). Un verre de l'amitié était offert à l'issue du spectacle.

Dans un décor minimaliste, la très grande proximité entre les acteurs et le public permet d'en faire un moment privilégié en même temps que de mettre en lumière un site peu connu. Une centaine de spectateurs était au rendez-vous.

- « Comme il vous plaira » d'après William Shakespeare par la Compagnie le Chariot de Thespis, en avril. Représentation dans le grand bassin hors d'eau du parc Caplan transformé en amphithéâtre. Avant la pièce, un atelier de confection de masques était proposé aux enfants. Des créations ensuite utilisées

par les acteurs pour jouer la pièce. Parmi le public conquis, les plus jeunes se sont montrés très attentifs aux dialogues échangés dans une langue pourtant soutenue, à la satisfaction des organisateurs qui visaient à un objectif pédagogique. 130 personnes ont assisté à l'événement, parmi lesquelles des élus municipaux.

- Théâtre de rue et visite guidée du quartier de la Part-Dieu à l'occasion des Journées du Patrimoine avec la Compagnie Périphériques et un guide professionnel. Un événement qui permettait aux participants de mieux connaître et apprécier l'architecture et l'urbanisme singulier du quartier. Une cinquantaine d'habitants ont participé à l'initiative.

- En octobre, Artisdici propose chaque année de mettre à l'honneur des talents locaux autour d'une forme d'art. Ce sont les membres de la commission culture qui, au gré de leurs recherches, proposent les artistes retenus par le conseil de quartier. Les éditions précédentes étaient consacrées à la peinture, la sculpture, aux lettres. En 2013, place à la musique avec une soirée orchestrée, à la Maison pour tous, autour d'un concert à trois voix : une jeune compositrice de piano, un groupe de jazz et une fanfare balkanique qui ont exercé leur talent devant une salle bondée autant que conquise. À l'issue du concert, un temps d'échanges convivial réunissait public et musiciens.

- Communication : les affichettes et les flyers sont réalisés par la commission culture, imprimés par les services de la Mairie du 3ème arrondissement et distribués par les membres du conseil de quartier dans les commerces et aux sorties des écoles, conformément à la volonté de proposer des initiatives culturelles à destination des familles. L'annonce des spectacles est également relayée dans les journaux gratuits et sur le net (blog du conseil de quartier en particulier), des échos sont réalisés dans Lyon Citoyen.

## ● Conditions de réussite

L'appui de partenaires professionnels - ce qui suppose leur indemnisation - engagés au service d'une culture pour tous figure parmi les éléments clefs de la réussite. La mise à disposition de lieux adaptés aux différentes représentations, avec des initiatives conçues en fonction des sites, et l'investissement inlassable de la commission culture sont autant d'autres conditions sine qua non de succès. Enfin, aucune initiative n'aurait pu être menée sans le soutien logistique et financier de la Mairie et sans le concours de la trentaine de bénévoles du conseil de quartier mobilisés en particulier pour les opérations de manutention.

## CONTACTS / Personnes porteuses

Antonia BLEY

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

## ● Moyens

### Moyens humains

Les membres de la commission culture (deux ou trois personnes qui portent et coordonnent le projet) et une trentaine de membres volontaires le jour des événements (mise en place du matériel nécessaire - chaises, vérification de l'état de propreté du site utilisé, etc.)

Les services de la mairie du 3ème arrondissement (pose et dépose de matériel sur site)

### Moyens techniques

Chaises pour le spectacle au parc Caplan, scène et sono à la Maison pour tous.

Supports de communication et d'invitation (réalisation : commission culture ; impression d'environ 400 exemplaires par événement : Mairie du 3ème arrondissement)

Demande d'Occupation temporaire de l'Espace Public (OTEP) pour le spectacle au parc Caplan déposée deux mois avant l'événement (délai maximum : un mois avant)

### Moyens financiers

Environ 3500 € financés dans le cadre de l'appel à projet en faveur des initiatives des conseils de quartier (qui ont notamment permis l'indemnisation des artistes professionnels).

+ coûts de reprographie



## PROJETS/PERSPECTIVES

Deux des quatre initiatives existaient avant leur inscription dans une programmation saisonnière (Artisdici et événement culturel à l'occasion des Journées du patrimoine). Elles se poursuivront donc comme à l'accoutumée. S'il est souhaité que les 4 saisons se pérennisent, pour autant elles supposent un budget dédié que seul permettait le cadre particulier de l'APICQ.

# VALORISER LE PATRIMOINE

## Les petites histoires de la Croix-Rousse

Conseils de quartier (4<sup>e</sup>)

### CONTEXTE

Les initiatives autour du patrimoine font souvent la part belle à la conservation ou la valorisation du bâti. Dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, trois conseils de quartier ont souhaité valoriser cette fois-ci le patrimoine « immatériel » de l'arrondissement, à travers la mémoire des habitants.

Plusieurs conseillers de quartier se lancent alors dans le projet des « petites histoires de la Croix-Rousse » pour recueillir des récits de vie, des anecdotes du quotidien. Cette initiative prend un sens tout particulier sur ce quartier à l'identité marquée et où les habitants cultivent encore largement cet esprit de village, si spécifique à la Croix-Rousse.

### OBJECTIFS

L'objectif des « petites histoires de la Croix-Rousse » n'est pas de retracer une histoire précise et exhaustive de l'arrondissement – des historiens l'ont très bien fait par ailleurs - mais bien de valoriser des tranches de vie d'habitants, des souvenirs, qui permettront de mettre en valeur une mémoire collective, sous une forme originale et accessible.

Lorsque le projet est formalisé au début de l'année 2012 pour répondre à l'appel à projets des conseils de quartier, l'objectif est d'aller à la rencontre des Croix-Roussiens, plus particulièrement des « anciens », pour recueillir leur vécu sur le quartier, en enregistrant leurs récits sous forme audio. La restitution du projet final aux habitants n'est pas encore tout à fait arrêtée sur la forme (recueil de témoignages, exposition ?).

### PARTENAIRES

mairie du 4<sup>e</sup>, stagiaires, médias locaux, archives municipales, compagnie de théâtre...



### ACTIONS

#### ● Descriptif

Le premier défi à relever est de repérer des habitants « ressources » qui puissent évoquer leurs souvenirs de l'arrondissement. Avec l'aide de l'adjointe aux personnes âgées de la mairie du 4<sup>e</sup>, une réunion rassemble en octobre 2012 des anciens du quartier. Un chroniqueur, historien des canuts et ancien journaliste, participe également à cette réunion qui permet de nouer les premiers contacts et d'établir une méthodologie.

Le conseil de quartier obtient ensuite une interview sur la radio locale RCF pour faire connaître la démarche auprès d'un large public. Au cours de l'émission à RCF, le conseil de quartier est interviewé par une étudiante de l'école des attachés de presse de Lyon (EFAP). Celle-ci, très intéressée par le projet, va proposer d'appuyer le conseil de quartier au cours d'un stage de 2 mois. Elle travaillera ainsi à mieux faire connaître le projet auprès des habitants.

Le journal municipal, Lyon Citoyen, ainsi que le site Lyon.fr, se font ainsi écho de l'initiative. Un article est publié dans le Progrès grâce à la mobilisation du correspondant local. Le conseil de quartier communique aussi sur sa démarche via un stand devant la mairie, à l'occasion des 10 ans des conseils de quartier.



De fil en aiguilles, le conseil de quartier parvient à mobiliser ensuite une autre stagiaire de l'EFAP, qui les appuie sur la démarche de collecte des témoignages (interviews, réécriture et mise en page), qui entre alors en phase opérationnelle au début de l'année 2013.

Sur le conseil du chroniqueur historien des canuts, le conseil de quartier restreint le nombre d'interviews envisagées à une trentaine : le travail d'écoute, de prise de note et de restitution se révèle déjà particulièrement conséquent. Les interviews, prévues sous forme d'enregistrement audio, se feront parfois sous forme de simples prises de note.

Se dessine progressivement la forme définitive du projet : une exposition de 14 panneaux présentée en mairie du 4e lors des journées européennes du patrimoine (septembre 2013). Les témoignages sont articulées autour d'un fil conducteur : « la sensorialité ». C'est en effet à travers les bruits, les couleurs, les odeurs, que sont évoqués les souvenirs du plateau de la Croix-Rousse. Outre les « verbatim » des habitants, les panneaux présentent des photos et documents de l'époque, collectés auprès des habitants et des archives municipales.

Pour donner un aspect encore plus vivant à cette exposition, le conseil de quartier fait appel à une compagnie de théâtre qui jouera, sur deux jours, 3 représentations de 20 minutes par jour, racontant ces petites histoires en mimes et chansons, les scénettes évoluant à chaque représentation. Une bande sonore est également conçue par la compagnie pour évoquer le bruit du tramway, des trolleys bus, la distribution des bidons de lait de l'époque...

Enfin, pour donner une suite à ce projet, le conseil de quartier travaille à la mise en ligne d'un site internet dédié pour le 2e trimestre 2014, qui répertorie documents, cartes, photos et témoignages. Des contacts sont également pris avec des acteurs locaux pour faire connaître prochainement l'exposition auprès d'acteurs locaux : écoles, bibliothèque, église... Les panneaux ont déjà été empruntés par des classes de l'école élémentaire des entrepôts pour un travail sur la mémoire et le patrimoine. Un livret des « Petites histoires de la Croix-Rousse » sera également imprimé et distribué aux habitants.

### ● Conditions de réussite

Le travail de collecte et de valorisation a été porté par 3 conseillers de quartier et 2 stagiaires, assistés par une élue référente de conseil de quartier et l'adjointe

#### CONTACTS / Personnes porteuses

Pascal BŒUF  
Fabienne MARIC

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

aux personnes âgées. Les uns et les autres se partagent les tâches en fonction de leurs compétences (et préférences !) : mobilisation d'un réseau d'habitants, rencontres des habitants, écriture, mise en forme, valorisation graphique ou web...

Le conseil de quartier doit accepter de prendre du temps : plus d'une année et demie pour aboutir à la première étape du projet (l'exposition). Les étapes se mènent progressivement : réponse à l'appel à projets, recherche de stagiaire, communication, rencontre des habitants, mise en forme de l'exposition, organisation des journées du patrimoine avec une compagnie de théâtre...

Enfin, le projet a fonctionné car il a beaucoup joué sur un fort attachement des habitants au quartier et une valorisation de l'intergénérationnel, via des récits de vie de 45 à 87 ans !

### ● Moyens d'évaluation

- Nombre d'articles de presse sur le projet
- Fréquentation de l'exposition lors des journées du patrimoine
- Fréquentation du site web dédié aux petites histoires de la Croix-Rousse
- Nombre de lieux accueillant l'exposition

### ● Budget

3 650 € : impression et distribution d'un livret, matériel d'exposition, prestation de la compagnie de théâtre, animation accompagnant la mise en ligne du site web.



# ANIMER LE QUARTIER

## Éducation des jeunes à la citoyenneté

Conseils de quartier (5<sup>e</sup>)

**Associer le public jeune à une réflexion sur la citoyenneté à travers le travail des conseils de quartier.**

### CONTEXTE

Les 4 conseils de quartier travaillent régulièrement ensemble et se mobilisent sur des sujets qui dépassent leur territoire. Dans la vie au quotidien, ils mesurent tout l'intérêt de mobiliser les jeunes sur l'engagement citoyen, à travers des actions spécifiques. Sur ces questions, ils ont décidé de mobiliser les établissements scolaires.

### OBJECTIFS

En s'appuyant sur les pratiques pédagogiques des établissements présents sur le 5<sup>ème</sup> arrondissement (de l'école primaire au lycée) et en présentant le conseil de quartier, l'objectif est de susciter la participation citoyenne des jeunes. L'idée est de développer chez les jeunes une approche plus citoyenne et les inviter, pourquoi pas et pour certains, à rejoindre les conseils de quartier.

### PARTENAIRES

4 établissements scolaires, 6 classes et les équipes éducatives embarquées dans l'aventure - l'association les « Jardins du Château » - un conseil syndical.



### ACTIONS

#### ● Descriptif

Les conseils de quartier ont porté quatre actions qui suscitent une réflexion citoyenne des enfants et des jeunes. Dans chaque expérience, le conseil de quartier est allé se présenter, expliquer l'utilité d'une telle instance dans la vie de proximité du quartier ainsi que l'importance pour les citoyens de travailler avec la mairie à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des citoyens. Cela s'est décliné autour :

- de la contribution d'une classe de CM2 de l'école Fulchiron sur les usages de la place Benoit Crépu. Cela s'est concrétisé par un travail de réflexion avec des propositions à la clef et la production d'une exposition ;

- d'un travail d'approche des enjeux du développement durable, dans le collège des Battières, à travers des travaux de plantation d'arbres, de légumes, la création d'un compost, accompagné par l'association les « Jardins du Château » ;
- d'une concertation entre des jeunes du lycée Branly qui avaient pris l'habitude de « squatter » le petit muret de la résidence d'en face. Chacun a pu, dans un esprit de tolérance et de respect mutuel, entendre les arguments de l'autre et s'accorder sur une solution : le muret aux abords du lycée a été abaissé, des bancs ont été installés. Cette négociation a permis aussi au conseil syndical et au conseil de vie lycéenne de se rencontrer et d'échanger sur le rôle de chaque instance ;
- une quatrième expérience à caractère artistique, culturel et théâtral a permis à des élèves du Centre éducatif de La Favorite de mettre en mots ce que citoyenneté veut dire, de les mettre en scène avec le concours du théâtre du Point du Jour et de présenter leur travail aux parents et habitants du quartier.

### ● Conditions de réussite

- L'esprit d'ouverture des uns et des autres pour accepter le challenge proposé par les conseils de quartiers ;
- l'intégration de l'action dans le cadre scolaire et la prise en compte de ses contraintes ;
- la prise en compte des propositions des élèves de CM2 par l'architecte pour l'aménagement de la place ;
- pour les conseils de quartiers, la rencontre effective avec les jeunes et dans certains cas des représentations qui évoluent, voire des préjugés qui tombent.

### ● Moyens d'évaluation

La meilleure évaluation est sans doute les résultats tangibles et visibles à travers les productions, l'ensemble mis en images et faisant l'objet d'un DVD de 52 minutes avec une version courte de 16 minutes.

Un regret : ne pas avoir pu organiser à l'Hôtel de Ville « le forum de la citoyenneté partagé » pour donner à voir et reconnaître le travail réalisé.



### BUDGET

2500 € financés dans le cadre de l'appel à projets en faveur des initiatives des conseils de quartier (APICQ).  
La majeure partie du budget a été consacrée à la réalisation du film.

### CONTACTS / Personnes porteuses

Jamel CHARGUI	Patrik PAUPY
Sylviane DELAPIERRE	Jeannine TROLLER
Magali DUBIE	
Béatrice GAILLIOUT	

Fiche rédigée avec la participation des membres de conseils de quartier

# ANIMER LE QUARTIER

## Carnaval de Gerland

Conseil de quartier Gerland (7<sup>e</sup>)

Rendre le cadre de vie plus agréable, plus convivial, favoriser le lien social, en insistant sur le caractère interculturel, intergénérationnel ; sensibiliser le public à l'importance de faire vivre le quartier, en faisant appel à une animation simple, interactive et ludique.

### CONTEXTE

Le quartier de Gerland est à la fois un des plus anciens et des plus vastes du 7<sup>ème</sup> arrondissement. Il est aujourd'hui en grande transformation, avec l'arrivée de nouvelles activités et donc d'une nouvelle population. Pour éviter qu'il ne devienne un quartier dortoir, un groupe d'habitants, réunis dans la commission « carnaval et évènements » du conseil de quartier, organise chaque année, depuis 10 ans et sous l'égide du centre social, « le carnaval de Gerland ». C'est une action au long cours qui fait que les personnes impliquées vont se rencontrer tout au long de l'année pour préparer la manifestation qui se déroule en mars/avril, en quelque sorte pour accueillir le printemps.

### OBJECTIFS

L'un des objectifs est de faire vivre le quartier, de créer un rendez-vous auquel les habitants se sont habitués et qui mobilise progressivement de plus en plus de monde. Il s'agit, à travers la préparation et la réalisation d'un évènement, de favoriser une rencontre entre générations, des plus jeunes aux plus anciens et de développer la dimension interculturelle et le sentiment d'appartenance au quartier. Mais surtout, le carnaval fait briller les yeux des plus jeunes, mais aussi des parents, des grands-parents et de tous ceux que l'imaginaire du carnaval nourrit depuis l'enfance.

### PARTENAIRES

Ville de Lyon (police municipale) – mairie du 7<sup>ème</sup> arrondissement – MJC - centre social – AFEV – ALTM – animateurs musicaux - Batucailleurs – Solilune – Fanfare ENS – Associations de Jardiniers – recycleurs - sauveteur - Penons – Ecole de Condé pour la création de l'affiche – commerces pour le goûter.



### ACTIONS

#### ● Descriptif

La commission « carnaval et évènements » du conseil de quartier et les acteurs du centre social de Gerland se réunissent en début d'année, pour choisir un itinéraire qui dévoile un aspect du quartier, accessible à tous et sécurisé. La commission choisit la date, le thème, puis fait appel aux bonnes volontés, pour constituer des groupes qui vont travailler à la réalisation des « drôles de machines » qui vont déambuler dans la ville et mobiliser le plus grand nombre, à des niveaux divers, entre ceux qui élaborent, réalisent et ceux qui suivent le défilé.

4 à 5 rencontres sont nécessaires pour réaliser les personnages, objets et machines qui défilent. Dans le même temps, d'autres personnes vont s'attacher à trouver des sponsors, puisqu'à l'issue du défilé, un goûter est offert aux plus jeunes et aux plus âgés, pour qui ce temps de rencontre est aussi une occasion de sortir de la solitude.

D'autres encore ont à gérer les aspects administratifs : autorisations, sécurité, service d'ordre,...

Il convient aussi d'imaginer des animations complémentaires et de trouver des partenaires (fanfare de l'ENS, centre social,...). Chacun est donc mobilisé sur ses talents, ses envies et sa disponibilité.

Le jour même, rendez-vous est donné à tous ceux qui ont préparé des personnages, des objets, accompagnés de leurs proches ; un service d'ordre est organisé par des membres du conseil de quartier ; les partenaires sont là et les sponsors (commerçants du quartier) sont valorisés.

Le défilé se fait dans la joie et la bonne humeur et le groupe de passants grossit au fur et à mesure que le défilé avance. Tout le monde se retrouve enfin, pour un moment convivial de partage.

### ● Conditions de réussite

- l'engagement d'un groupe au départ et le soutien effectif et efficace du centre social qui assure la continuité de la préparation et de l'action ;
- un budget qui permette de faire face aux frais (goûter, confection des objets...);
- le soutien financier des pouvoirs publics ;
- la volonté de rester simple, dans une ambiance conviviale et sans prétention autre que de se faire plaisir et de passer de bons moments.

### ● Moyens d'évaluation

Le carnaval est devenu une action de référence attendue des habitants. Le nombre de personnes qui souhaite s'investir dans la préparation est un indicateur au même titre que le nombre d'édition (10ème). Il semble que d'année en année, le nombre de spectateurs augmente et que le carnaval fasse l'objet d'une couverture médiatique de plus en plus importante. Les partenaires et les sponsors sont au rendez-vous.



### BUDGET

Temps libre, énergie et petit matériel personnel des membres du conseil de quartier, plus un budget d'environ 3 000€.

### CONTACTS / Personnes porteuses

Gérard ROUSSEAU

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

# ANIMER LE QUARTIER

## Nuit du Musée, Nuit du quartier

Conseil de quartier Etats-Unis (8<sup>e</sup>)

Partager et faire connaître l'histoire du quartier à travers un temps convivial, ludique et festif, en inscrivant l'action dans le cadre d'un événement organisé aux niveaux national et européen.

Le quartier des États-Unis est le premier ensemble d'Habitations à Bon Marché (HBM) de Lyon. Le conseil de quartier Etats-Unis était à la recherche d'une idée originale pour célébrer les 80 ans de l'ensemble et travailler sur la cohésion du quartier. En parallèle, le Musée Urbain Tony Garnier, s'inscrivant dans le cadre de la Nuit Européenne des Musées (18 mai 2013), travaillait à l'organisation d'un événement à proposer au public lors de cette soirée. Très vite est née l'idée de mettre en lien les deux actions, notamment via une personne membre du conseil de quartier qui suit particulièrement les activités du Musée Urbain Tony Garnier. C'est ainsi qu'il a été décidé de célébrer les 80 ans du quartier États-Unis dans le cadre de la Nuit Européenne des Musées, en collaboration étroite avec le Musée Urbain Tony Garnier.

### OBJECTIFS

L'un des objectifs était de créer un événement qui permette de faire découvrir l'histoire du quartier à ses habitants, mais aussi aux habitants des autres quartiers et arrondissements. Toute la préparation en amont, notamment l'élaboration d'un quizz, avec le Musée Urbain Tony Garnier, devait permettre de faire ressortir les éléments historiques à partager avec les habitants. L'ambiance des années 1930, qui était le fil conducteur de la soirée (décors, costumes, musiques...) répondait également à cet objectif de situer la soirée dans le contexte de l'époque.

Le conseil de quartier a également souhaité, par cette action, proposer un temps convivial aux habitants, pour se rencontrer, échanger sur le quartier et se faire connaître en tant qu'instance sur le territoire.

### PARTENAIRES

Musée Urbain Tony Garnier



### ACTIONS

#### ● Descriptif

Le conseil de quartier Etats-Unis et le Musée Urbain Tony Garnier ont travaillé ensemble à une programmation permettant d'avoir un temps ludique, via le quizz qui était proposé aux personnes présentes, des visites du site, suivies d'un temps convivial qui permettait de se retrouver autour d'un repas participatif.

La soirée a donc commencé par un quizz à l'intérieur du musée pour faire découvrir ou redécouvrir l'histoire du quartier de 1933 à nos jours. Le questionnaire, composé de 80 questions, a été conçu par la directrice du Musée Urbain Tony Garnier, historienne, et son équipe. Les questions portaient sur des éléments comme l'architecture, le mobilier ou encore les noms de rues. Les participants devaient répondre à l'aide de buzzers installés pour la soirée (mis à disposition par le musée). C'est un jeune habitant du quartier, âgé de 18 ans, qui est arrivé en tête de l'épreuve !

Des visites du Musée Urbain Tony Garnier ont ensuite été proposées aux personnes intéressées, ainsi que la visite d'un appartement agencé et décoré à la mode des années 1930. Ces visites duraient environ une heure et étaient commentées par l'équipe du Musée Urbain Tony Garnier.

Pour finir la soirée sur une note distrayante, une grande fête a été proposée aux participants. La pluie n'a certes pas permis la tenue du bal qui devait avoir

lieu ; pour autant, équipés de trois barnums, les organisateurs ont pu assurer le bon déroulement du grand banquet. Les membres du conseil de quartier et les habitants étaient invités à ramener des plats à partager ensemble. Les barrières ainsi que quelques tables et chaises ont été mises à disposition par la mairie d'arrondissement. Les bougies représentant les 80 ans ont été soufflées sur deux grands gâteaux représentant le quartier des Etats-Unis, pour célébrer comme il se doit cet anniversaire pluvieux mais heureux.

Les organisateurs ont fait connaître en amont l'évènement dans la presse locale, mais également par la distribution de flyers et la pose d'affiches (halls d'immeubles, commerces...) créés pour l'occasion.

### ● Conditions de réussite

Une forte mobilisation des membres du conseil de quartier est nécessaire pour assurer l'organisation d'un évènement de cette ampleur. De la détermination en amont du programme de la soirée à la préparation de plats à partager, en passant par la logistique ou les actions de communication, leur présence en continu et la répartition des missions sont indispensables à la réussite l'action.

La mise à disposition d'un budget est également nécessaire, notamment pour financer les boissons accompagnant le repas, une partie du buffet, les deux gâteaux et les frais de communication (réalisation des flyers, impression...).

L'accompagnement de la mairie d'arrondissement est également important pour suivre notamment la logistique, de même que la participation active du partenaire (Musée Urbain Tony Garnier) pour la bonne tenue de l'évènement.

### ● Moyens d'évaluation

Le nombre de participants est un élément d'évaluation de l'action : l'évènement a permis de rassembler, malgré les conditions météorologiques pas très engageantes, quelques 150 personnes venant du quartier Etats-Unis mais également des autres quartiers et arrondissements de la ville. Certains habitants du quartier ont découvert pour la première fois le Musée Urbain Tony Garnier.

L'impact de la démarche se mesure également aux réactions des habitants, satisfaits d'avoir découvert ou redécouvert l'histoire des Etats-Unis et d'avoir partagé un moment convivial d'échange dans leur quartier.

### ● Budget

Un budget de 5 000 € dans le cadre de l'appel à projets en faveur des initiatives des conseils de quartier (APICQ), ainsi qu'une enveloppe obtenue dans le cadre du fonds d'initiative locale (FIL) ont permis de financer l'évènement (matériel, logistique, frais de communication...).

Le matériel (tables, chaises...) a été mis à disposition par les services de la mairie d'arrondissement.

Temps libre et énergie (notamment pour la préparation des plats) des membres du conseil de quartier sont également à prendre en considération, mais également la participation active du Musée Urbain Tony Garnier qui a mobilisé son équipe.

## CONTACTS / Personnes porteuses

Marie-Madeleine DARCON

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier



# ANIMER LE QUARTIER

## Inviter à la convivialité et à la citoyenneté

Conseil de quartier Jean Macé (7<sup>e</sup>)

C'est à l'initiative de la commission communication/animation du conseil de quartier Jean Macé que naît l'idée d'un événement qui conjugue la convivialité d'un repas, partagé et animé, à l'échelle de l'arrondissement et la mise en lumière des conseils de quartier. Début 2013, des contacts se nouent entre les trois conseils de quartier pour mettre en œuvre concrètement cette volonté commune qui se traduit par l'organisation en Mai du Dîner du 7<sup>ème</sup>.

### OBJECTIFS

Quatre objectifs sont assignés à l'initiative : créer du lien social entre les habitants des différents quartiers ; proposer un événement convivial, familial et citoyen ; améliorer la visibilité des conseils de quartier ; susciter l'envie de s'investir au sein des conseils de quartier.

### PARTENAIRES

Mairie du 7<sup>ème</sup> arrondissement  
Groupe de musique local  
Un graphiste professionnel  
Un routeur professionnel pour la diffusion des flyers  
Une entreprise de location et de gestion d'une structure gonflable  
Casino



### ACTIONS

#### ● Descriptif

- **Un dîner convivial et citoyen** destiné à faire la fête pour tous les habitants des quartiers du 7<sup>ème</sup> et à promouvoir l'action des conseils de quartier pour susciter de nouvelles inscriptions. L'événement proposait de se restaurer, d'échanger autour des stands des conseils de quartier, de visiter l'exposition réalisée à l'occasion des 10 ans des conseils. Les plus petits, quant à eux, pouvaient profiter d'une structure gonflable pour jouer, mise à disposition gratuitement pour les familles. Le tout dans une ambiance musicale musette assurée par un groupe local recruté pour l'occasion.
- **Lieu** : place Jean Macé. L'objectif est de réaliser l'initiative sur des lieux centraux de quartier aisément identifiables et qui le permettent en termes de logistique. L'idée est de faire tourner cet événement sur chaque quartier de l'arrondissement avec l'ambition pour la prochaine édition de l'organiser au parc de Gerland.
- **Date et horaires** : Samedi 25 mai 2013 de 18h30 à 22h30 : un jour de fin de printemps et de week-end et une plage horaire suffisamment étendue pour permettre la participation du plus grand nombre sur un espace extérieur.
- **4 mois et demi d'organisation** ont été nécessaires : élaboration du dossier de demande d'occupation temporaire de l'espace public, partenariat avec Casino (pour les boissons), recherche de prestataires (structure gonflable pour les enfants, groupe de musique pour animer l'événement).
- **Bilan de l'édition 2013** : 300 personnes ont participé malgré le mauvais temps. La dynamique engagée aura contribué sans nul doute à la vague de nouvelles inscriptions dans les trois conseils de quartier, une centaine environ par conseil.
- **Communication** : les flyers ont été réalisés par une graphiste professionnelle. 40.000 exemplaires ont été diffusés par un routeur dans toutes les boîtes aux lettres de l'arrondissement.



## ● Conditions de réussite

La réussite d'un événement à l'échelle d'un arrondissement s'adosse à une organisation rigoureuse, proche de celle adoptée par des professionnels de l'événementiel, à l'investissement des conseillers bénévoles, au soutien financier de la ville et à des moyens de communication adaptés (en l'espèce la diffusion toutes boîtes aux lettres de 40 000 flyers). Enfin, les nombreux aspects logistiques ont sans doute été facilités par le soutien indéfectible du directeur de cabinet du Maire du 7ème.

## ● Moyens d'évaluation

### Moyens humains

- Un porteur du projet et 5 personnes pour l'épauler dans la coordination de l'initiative.  
25 personnes à l'organisation.
- Une trentaine de bénévoles, recrutés lors d'une réunion d'appel aux bonnes volontés, pour assurer la logistique et la manutention.

### Moyens techniques

- Dossier de demande OTEP
- Flyer réalisé par une graphiste professionnelle et diffusé par un routeur dans toutes les boîtes aux lettres (40 000 exemplaires)
- Tables et chaises fournies sur site par le service logistique de la Mairie du 7ème et mises en place par les bénévoles des conseils de quartier
- Documentation relative aux conseils de quartier et exposition des 10 ans des conseils de quartier installés par les bénévoles
- Repas partagé où chaque participant apporte quelque chose.
- Boissons offertes aux participants grâce au partenariat de Casino
- Structure gonflable, à disposition gratuite des enfants, installée et gérée par un prestataire retenu pour l'évènement

### Moyens financiers

4 000 € financés dans le cadre de l'appel à projet en faveur des conseils de quartier.

s

## PROJETS/PERSPECTIVES

Les conseils de quartier souhaitent que cet événement devienne un événement annuel qui "tourne" sur chaque quartier de l'arrondissement. Prochain lieu envisagé : le parc de Gerland.

## CONTACTS / Personnes porteuses

Paul Maxence MURGUE

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

# ASSOCIER LES HABITANTS

## Café des bonnes nouvelles

Conseil de quartier Haut et cœur des Pentes (1<sup>er</sup>)

Faire circuler les bonnes nouvelles du quartier, les initiatives mises en place et les bons plans. Créer un lien entre les habitants et les structures existantes (associations, clubs sportifs), proposer aux habitants des idées pour leur quartier, être acteurs de la vivacité du quartier et redynamiser le conseil de quartier en pleine renaissance.

### CONTEXTE

Après que plusieurs membres du conseil de quartier se soient démobilisés, l'urgence pour les habitants restants était alors de continuer à faire vivre le conseil. Ainsi, trois membres ont décidé de mettre en place un dispositif qui permette de créer des conditions pour échanger, dialoguer et participer à la vie du quartier. Eventuellement, cette action devait permettre de renouveler les membres du conseil de quartier pour initier une nouvelle dynamique.

### OBJECTIFS

Les objectifs du « Café des bonnes nouvelles » sont multiples et portent sur différents points :

- échanger des informations entre habitants quant aux bons plans et aux bonnes pratiques qui se trouvent dans le quartier ;
- faire connaître le conseil de quartier, son fonctionnement et les actions mises en place ;
- donner envie aux habitants de participer à la vie de leur quartier en y intégrant le conseil de quartier Haut et Cœur des Pentes.



### ACTIONS

#### ● Descriptif

La rencontre dans le cadre du « Café des bonnes nouvelles » a eu lieu en novembre 2012. En amont de la rencontre, les trois membres organisateurs ont mis en place une campagne de communication pour diffuser l'information le plus largement possible, avec distribution de flyers dans les boîtes aux lettres, affichage dans le quartier et mailing auprès des contacts connus par le conseil.

Le public visé était en premier lieu les habitants du quartier, invités à découvrir les initiatives existantes, mais également l'ensemble des structures qui font vivre le haut et le cœur des pentes : associations, bars associatifs, salles de spectacles, clubs sportifs,... Toutes démarchées individuellement, ces structures ont été invitées à présenter leurs actions lors du « Café des bonnes nouvelles ».

#### Le jour J, l'action s'est déroulée en trois temps :

- partage des bonnes nouvelles du quartier : des bons plans, des actions pertinentes et des initiatives ;
- présentation d'une action pertinente : l'installation de bacs à compost à destination des habitants du quartier, mis en place et construits par un collectif d'habitants ;

- partage et mise en place d'un mur d'idées émanant de l'ensemble des habitants du quartier présents pour l'occasion, et dont le but était que les idées proposées soient menées par les membres du conseil de quartier, ce qui permettrait de le faire vivre.

Trois thématiques ont été proposées pour le mur d'idées : « *J'ai un rêve pour mon quartier* », « *Seul(e) je peux réaliser...* » et « *Avec les autres, je peux réaliser ou commencer à...* ».

Un pot est venu clore l'évènement.

### ● Conditions de réussite

Aucune des structures associatives sollicitées n'était représentée. Ceci s'explique en partie par le fait que le dispositif a été mis en place en même temps qu'un moment fort pour les associations : le forum des associations. Ainsi, les structures sollicitées pour le « Café des bonnes nouvelles » n'ont peut-être pas jugé nécessaire d'effectuer simultanément plusieurs opérations de communication et ont privilégié celles dont la portée était la plus efficace.

Les trois membres du conseil de quartier qui ont effectué la mise en place du dispositif n'ont disposé que de deux semaines. Bien qu'il convienne d'anticiper le plus en amont les éventuels besoins, ce premier essai a permis de montrer toute l'importance et l'attente derrière ce genre de dispositif, qui favorise l'expression et la participation des habitants d'un quartier.

### ● Moyens d'évaluation

Aucun moyen à proprement parlé n'a été utilisé pour évaluer l'impact et la réussite du dispositif.

Toutefois, sur la vingtaine d'habitants présents, quatre ont décidé d'intégrer le conseil de quartier Haut et Cœur des pentes de façon permanente après avoir participé au « Café des bonnes nouvelles ».

Fier de ce succès considéré comme une réussite en demi-teinte, le conseil de quartier Haut et Cœur des Pentes prévoit déjà une version 2 du « Café des bonnes nouvelles », cette fois en plus gros, avec plus de moyens, plus de temps, et dans l'optique d'attirer encore plus de monde.

## BUDGET

Très peu de moyens ont été nécessaires à la réalisation du « Café des bonnes nouvelles ». Le budget utilisé pour les affiches et les flyers a été ponctionné sur celui alloué annuellement aux conseils de quartier et une salle de la mairie a été mise à disposition pour l'évènement. Pour le reste, tout a été possible grâce aux trois membres volontaires.



## CONTACTS / Personnes porteuses

Olivier LOHEZ  
Lydie MERLE

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

# ASSOCIER LES HABITANTS

## Questionnaire préalable à la création de nouveaux marchés

Conseils de quartier Champvert  
Gorge de Loup et la Duchère (9<sup>e</sup>)

Associer les habitants à des dispositifs pour mieux répondre à leurs attentes. Créer du lien social.

### CONTEXTE

Parce que les marchés doivent s'adapter aux évolutions de notre environnement, de notre quotidien et des habitudes de consommation, les conseils de quartier, la mairie du 9<sup>ème</sup> arrondissement ainsi que la Direction de l'économie, du commerce et de l'artisanat (Ville de Lyon) ont lancé une réflexion sur la création de deux nouveaux marchés.

Au travers de la réalisation d'un questionnaire, les conseils de quartier de Champvert - Gorge de Loup et la Duchère ont pu collecter les informations indispensables à la mise en place de nouveaux marchés et répondre ainsi à la demande, de longue date, de certains habitants.

### OBJECTIFS

L'objectif de cette démarche était double :

- déterminer précisément les attentes des habitants pour mieux répondre à leurs besoins en matière de commerce de proximité ;
- associer les habitants pour créer du lien social et les rendre acteurs de leur quartier.



### ACTIONS

#### ● Descriptif

L'initiative de la création de nouveaux marchés a été menée dans deux quartiers différents du 9<sup>ème</sup> arrondissement : Champvert - Gorge de Loup et la Duchère. Les habitants souhaitaient voir créer de nouveaux marchés afin de désengorger ceux déjà existants et souvent saturés.

Dans un premier temps, les membres participants à la démarche ont été acculturés sur les contraintes et les normes inhérentes à la création d'un marché, afin qu'ils soient informés et dotés d'une culture commune sur le sujet.

Ensuite, ils ont participé à l'élaboration d'un questionnaire, appuyés par les services de la mairie, en déterminant les horaires, les produits ou les jours de présence souhaités. Une fois finalisé, une trentaine de membres ont diffusé le questionnaire aux habitants des deux quartiers impactés par la création de ces nouveaux marchés. Deux moyens ont été utilisés pour la diffusion du questionnaire : distribution dans les boîtes aux lettres et entretien en face à face. Ce dernier moyen permettait de prendre le temps de bien expliquer les choses, tout en sensibilisant à la démarche.

Par la suite, les emplacements les mieux adaptés à l'installation des marchés ont été identifiés, et c'est ainsi que les marchés Loucheur (angle des rues Loucheur et Sergent Michel Berthet) et Abbé Pierre (Place Abbé Pierre, fraîchement rénovée) ont vu le jour, pour le plus grand bonheur des habitants. Ces marchés disposent de la particularité de répondre précisément à la demande des habitants et de se tenir en cours d'après-midi ce qui permet à tout un chacun de faire ses courses en sortant du travail.

### ● Conditions de réussite

Le fait que les membres des conseils de quartier aient pu s'approprier le questionnaire en participant à sa création, puis en allant à la rencontre des habitants, a suscité un réel intérêt de la population locale, reconnaissante qu'on lui demande son avis. De la même manière, cela permettait que la finalité de la démarche corresponde bien aux nombreuses attentes.

### ● Moyens d'évaluation

Plus de 500 retours de questionnaires ! Des habitants ravis... et des commerçants aussi ! En effet, ces derniers profitent du dynamisme et du passage générés par ces nouveaux marchés. D'ailleurs, certains commerces ont vu le jour depuis la création des marchés, participant au développement économique du quartier.



### BUDGET

Reprogrammation réalisée auprès de la mairie.

### CONTACTS / Personnes porteuses

Dulce ORFAO  
Hafid SEKHRI

Fiche rédigée avec la participation des membres de conseils de quartier

# ASSOCIER LES HABITANTS

## Organisation d'un moment convivial en cœur de quartier

Conseil de quartier : Champvert - Gorge de Loup (9<sup>e</sup>)

L'idée d'un événement convivial et citoyen pour que les habitants du quartier se rencontrent, discutent et découvrent le conseil de quartier est né à l'initiative de la commission animation en 2012. Pour répondre à cette double ambition -festive et informative- au travers d'une initiative réalisable sans une débauche de moyens humains, techniques et financiers, le choix se porte sur un apéritif en pied d'immeubles. Au regard de la particularité du secteur (avec un quartier "en haut" - Champvert - et un quartier "en bas" - Gorge de Loup), il est décidé d'organiser le même événement à quinze jours d'intervalle sur chaque secteur. Les deux premières initiatives ont lieu en octobre 2012 puis à l'occasion de la Fête des Lumières en décembre 2013.

### OBJECTIFS

Créer du lien social et de la convivialité entre les habitants, animer le quartier, faire connaître et promouvoir l'action du conseil de quartier.

### PARTENAIRES

Mairie du 9<sup>ème</sup> arrondissement  
Co-propriété rue du Professeur Patel



### ACTIONS

#### ● Descriptif

Un apéritif en pied d'immeubles

- **Lieu** : Place du nouveau Marché (Gorge de Loup), un lieu choisi pour son très fort taux de passage (station de métro) / Placette rue Professeur Patel (Champvert), seul espace de centralité du quartier, il se situe par ailleurs au bas d'habitats collectifs.
- **Jour et heure** : un vendredi à 18h. Un créneau qui favorise la disponibilité du plus grand nombre possible d'habitants (après les horaires classiques de travail, en fin de semaine) tout en s'inscrivant dans une tradition conviviale ("l'heure de l'apéro"), ce qui laisse le temps de participer sans bousculer l'agenda familial (repas, bain des enfants, etc.).
- **Mode d'invitation** : un flyer d'invitation (environ 500 exemplaires) + affichettes, réalisés par la commission animation. Reprographie assurée via la mairie du 9<sup>ème</sup> arrondissement (au service reprographie interne). Distribution toutes boîtes-aux-lettres + affichage dans les allées par les membres de la commission (6 personnes). Cette opération de diffusion, menée quinze jours avant chaque événement, a nécessité deux journées complètes pour les deux équipes (2 personnes sur Champvert, 4 personnes sur Gorge de Loup).

- **Bilan de l'édition 2012** : 80 personnes à Gorge de Loup / 70 personnes à Champvert ; grande mixité des participants : jeunes, seniors, familles, avec enfants, élus d'arrondissement.
- En raison de la période pré-électorale l'édition 2013, à l'occasion de la Fête des Lumières, n'a pu bénéficier des mêmes conditions de préparation et de réalisation : absence de flyers et d'affichettes, un seul lieu. La mobilisation s'est effectuée principalement par le bouche-à-oreilles, par mail via le réseau du conseil de quartier et sur site, le jour-même. Au final, une centaine de participants ont permis cependant le succès de l'initiative.
- **La logistique**, la pose et la dépose du matériel (barnum, tables, etc.) ont été assurés par les services de la mairie du 9ème arrondissement.
- L'initiative a été précédée du dépôt d'une demande d'Occupation Temporaire de l'Espace Public (OTEP), rédigé par la commission animation en lien étroit avec la mairie d'arrondissement. Une procédure qui nécessite deux ou trois aller-retour avec la Direction de la Régulation urbaine. Pour s'assurer de délais confortables, ce dossier OTEP a été réalisé 3 mois avant l'évènement (le délai exigé est d'un mois avant la tenue d'un évènement).

### ● Conditions de réussite

La réussite d'une initiative de convivialité et de lien social repose sur la capacité de faire connaître l'évènement et de mobiliser. Dès lors, les supports de communication autant que les relais portés par les membres de conseils de quartier s'avèrent essentiels. Enfin la visibilité sur l'espace public est également importante : le barnum Ville de Lyon mis à disposition du conseil pour l'occasion participe du succès de l'opération. Le choix du jour, de l'horaire et du lieu conditionne également la réussite : ils doivent s'adapter à la réalité et à la vie du quartier et de ses habitants. L'apéritif en pied d'immeubles à Champvert a ainsi été rendu possible grâce à l'accord de la co-propriété qui a autorisé l'occupation d'un domaine privé.

Enfin, l'engagement personnel des porteurs du projet doit s'accompagner du soutien de la Ville. A cet égard, la participation des élus d'arrondissement a été appréciable et appréciée. Seul bémol, si la convivialité a été au rendez-vous de l'évènement, il reste difficile de convaincre les habitants de s'impliquer. Et, à cet égard, les félicitations ont été plus nombreuses que les engagements.

### CONTACTS / Personnes porteuses

Clémence ROCHEDY

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

### ● Moyens

#### Moyens humains

Les membres de la commission animation  
Les services de la mairie du 9ème arrondissement

#### Moyens techniques

Un barnum Ville de Lyon  
Des documents de présentation du conseil de quartier  
Les supports de communication et d'invitation (réalisation : Commission animation ; impression : Mairie du 9ème arrondissement)

#### Moyens financiers

Environ 200 euros l'initiative (apéritif)  
+ coûts de reprographie (réalisée en interne)



### PROJETS/PERSPECTIVES

Reconduction probable de deux initiatives dans les deux quartiers en septembre 2014. La commission animation ne s'est pas encore réunie pour travailler à cette nouvelle édition.

# ASSOCIER LES HABITANTS

## Les 7 du 7

Conseil de quartier Jean Macé (7<sup>e</sup>)

Initiés en septembre 2012, les cafés-débats sont nés de la volonté de sept membres du conseil de quartier de porter le débat public dans les lieux de discussion traditionnels du quartier et de renouer avec une certaine vocation des cafés. L'idée rencontre rapidement son public, et depuis, les cafés-débats sont devenus un rendez-vous culturel incontournable du quartier.

L'Europe est-elle  
une chance ?



Jeudi 16 octobre à 18h30  
Café le 7<sup>e</sup> art - Place Jean Macé  
Entrée Libre

## OBJECTIFS

Les cafés débats répondent à plusieurs ambitions : proposer une animation en soirée intelligente et conviviale qui mette à l'honneur le point de vue de chacun ; renforcer la vie de quartier en favorisant l'échange et le soutien au commerce local ; garantir la cohésion sociale par le débat public sur des sujets parfois clivants.

## PARTENAIRES

Mairie du 7<sup>ème</sup> arrondissement  
Cafés-Hotels-Restaurants du quartier  
Bibliothèque municipale  
MJC

## ACTIONS

### ● Descriptif

- Organisation de sept cafés débat par an sur des thèmes sociétaux et/ou locaux (mariage homosexuel, fin de vie, Lyon : quelle ville demain ?, etc.)
  - Lieu : des cafés, bars du quartier, démarchés par le conseil de quartier, qui acceptent d'accueillir gracieusement l'initiative.
  - Date : les jeudis de 19h à 21h pour une heure trente de débat. C'est le jour de la semaine qui convient le mieux à la disponibilité en général (pas le temps en début de semaine, les vendredis soirs sont souvent réservés à la vie amicale et familiale).
  - Entre 45 et 50 personnes présentes à chaque initiative.
  - Communication : tractage dans le quartier par les bénévoles, envoi d'un mailing une semaine avant et information de tous les rendez-vous dans la lettre annuelle des conseils de quartier diffusée dans toutes boîtes aux lettres.
- Pour la nouvelle édition, le mailing partira également via les relais institutionnels (MJC, bibliothèque et conseil de quartier)



## ● Conditions de réussite

Le partenariat avec les établissements privés constitue un préalable indispensable. Pour autant, les professionnels évaluent rapidement l'intérêt d'accueillir des habitants venus discuter, échanger mais aussi consommer. L'inscription dans la durée de ces rendez-vous permet de les inscrire dans les agendas des habitants.

## ● Moyens

### Moyens humains

Sept personnes qui jouent le rôle d'animateurs/médiateurs des débats

### Moyens techniques

La logistique est fonction du lieu d'accueil

La Mairie du 7ème assure l'impression des flyers et des affichettes



## PROJETS/PERSPECTIVES

L'initiative est reconduite en 2014 en partenariat avec la bibliothèque municipale et la MJC. Le format sera franchement participatif, sans conférencier, mais un animateur-modérateur qui présente les problématiques et relance les échanges. La saison se conclura par un grand débat au parc Blandan, l'occasion aussi de mieux faire connaître cet espace récent.

## CONTACTS / Personnes porteuses

Paul Maxence MURGUE

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier

# ASSOCIER LES HABITANTS

## Aménagement de la rue des Noyers

Conseil de quartier Point du Jour – Champvert - Jeunet (5<sup>e</sup>)

### CONTEXTE

La proposition d'un cabinet d'étude missionné de réaménagement de la rue des Noyers, présentée par la Ville au cours d'une réunion publique en décembre 2008 de mettre la rue en sens unique, rencontre l'opposition des riverains et des habitants du quartier. Plutôt que de rester dans une posture de refus, le conseil de quartier décide de contribuer aux réflexions en réalisant une étude étayée sur les usages automobiles et piétons de cette voie qui nécessitait un aménagement adapté. Au bout de deux ans de processus, les propositions du conseil de quartier sont entendues et partagées par les élus de la Ville et les techniciens qui les mettent en œuvre.



### ACTIONS

#### ● Descriptif

- Un cabinet d'étude, missionné par la Ville, présente plusieurs scénarios de réaménagement de la rue des Noyers au cours d'une réunion publique qui conclue à la nécessité de sa transformation en voie à sens unique.
- Ce projet rencontre l'opposition des habitants et des riverains et se traduit par une pétition qui recueille près de 200 signatures.
- Pour faire entendre leur voix, les riverains créent le collectif de la rue des Noyers qui comprend toutes les composantes concernées par le projet de réaménagement : membres du conseil de quartier, représentants des Terrasses Beausoleil, maisons individuelles côté rue Jean Fauconnet et côté rue Eisenhower, et membres du CIL.
- Quelques membres du Collectif décident de proposer un autre projet à la Ville à partir d'une étude aboutie qu'ils proposent de réaliser.
- L'étude porte sur l'impact d'un sens unique ou d'un double sens sur la rue des Noyers. Transit d'usage, flux de circulation et report, bilan écologique sur la base des comptages réalisés par le Grand Lyon sont ainsi examinés. Elle comprend en outre une proposition d'un

### OBJECTIFS

Contribuer à la réalisation d'un réaménagement de la rue des Noyers qui garantisse la sécurité de tous les usagers (notamment piétons) et le bien-être des riverains.

### PARTENAIRES

CIL du 5<sup>ème</sup>  
Collectif de la rue des Noyers

aménagement de la voirie en double sens avec plan de coupe et profil.

- Une bonne centaine d'heures de travail auront été nécessaires à la réalisation de l'étude présentée ensuite sous forme de diaporama au conseil de quartier.
- Sept réunions de travail du groupe dédié du conseil de quartier sont organisées.
- L'étude est finalisée par un courrier du conseil de quartier à la Maire du 5ème arrondissement pour prise en compte de l'étude dans les réflexions de réaménagement.
- Réalisation des travaux, fin 2012, dans le sens des propositions du conseil de quartier avec un double sens sur la rue, des trottoirs et du stationnement à la satisfaction générale.

### ● Conditions de réussite

La prise en compte de l'avis des citoyens concernés par un projet d'aménagement de l'espace public suppose de passer d'une posture d'opposition à une capacité de proposition. Même si, par essence, la contribution citoyenne a vocation à faire valoir l'expérience d'usage, un certain degré de technicité peut permettre de nourrir plus notablement les projets.

### ● Moyens

#### ■ Moyens humains

Deux personnes ont travaillé principalement à ce projet avec des temps de présentation au Collectif constitué et au conseil de quartier pour qu'il en soit le relais officiel auprès de la Ville.

#### ■ Moyens techniques

Les compétences en ingénierie du porteur de l'initiative et les logiciels informatiques ad hoc. Les ressources documentaires du Grand Lyon (comptage véhicules).



### CONTACTS / Personnes porteuses

Jean-Luc VERNET

Fiche rédigée avec la participation des membres du conseil de quartier









